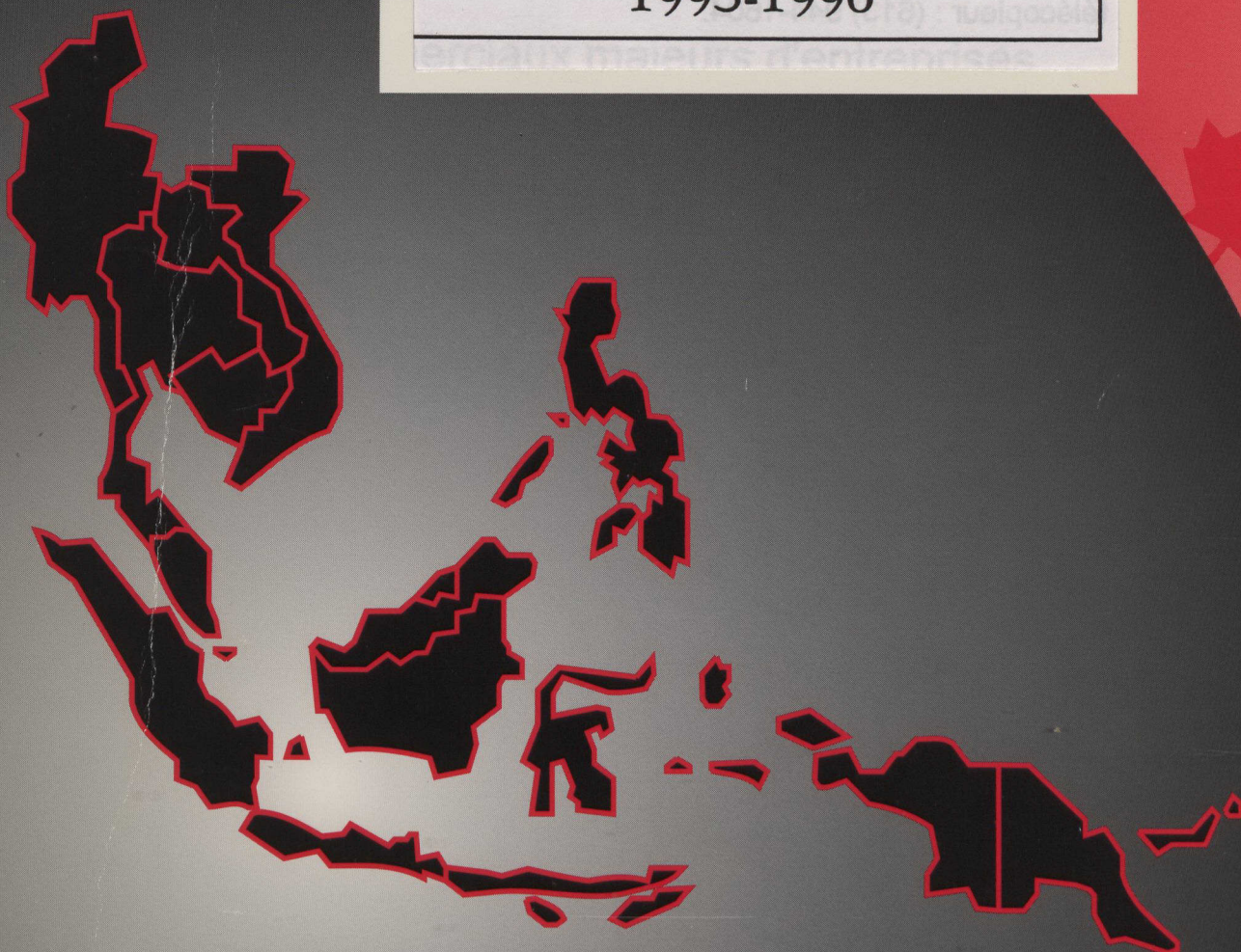


doc
CA1
EA989
95M13
FRE

MALAYSIA/ LA MALAISIE

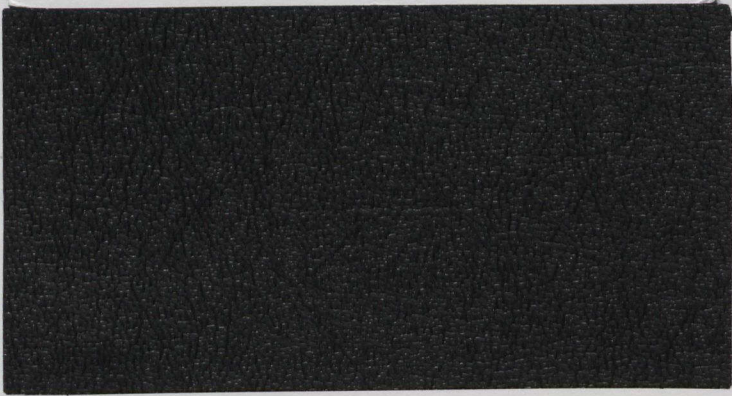
GUIDE A L'INTENTION
DES ENTREPRISES
CANADIENNES

1995-1996



Canada





101

REMERCIEMENTS

Le présent guide est destiné à l'usage des gens d'affaires, des employés de l'état et des représentants d'organismes indépendants qui s'intéressent à la promotion des plans et des services offerts dans la Fédération de Malaisie. Le Directeur de l'Asie du Sud-Est a rencontré les personnes et organismes suivants qui ont collaboré à la rédaction de ce guide: M. Ted Veinstra, le Haut-Commissariat Canadien à Kuala Lumpur, l'Agence Canadienne de Développement International, Agriculture Canada, l'ambassade de la Fédération de Malaisie à Kuala Lumpur, le Directeur Général de l'Institut de Développement de l'Asie du Sud-Est, M. Rajan Chelvanathan, le Directeur Général de l'Institut de Développement de l'Asie du Sud-Est, M. Susan Young d'Ecovox Consulting Firm. Cette publication a été produite par M. Susan Young d'Ecovox Consulting Firm.

GUIDE A L'INTENTION DES ENTREPRISES CANADIENNES 1995-1996

Succès communs aux entreprises
canadiennes

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires étrangères

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTRE

Haut-commissariat du Canada en Malaisie
7e étage, Plaza MBF
172 Jalan Ampang
P. O. Box 10990
50732 Kuala Lumpur, Malaisie
Tél. : (60-3) 261-2000
Télé. : (60-3) 261-1270/3428

Direction de l'Asie du Sud-Est (PSE)
Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Tél. : (613) 996-5824
Télé. : (613) 944-1604

43274818

REMERCIEMENTS

Le présent guide est destiné à l'usage des gens d'affaires, des employés de l'État et des représentants d'organismes indépendants qui s'intéressent à la promotion des biens et des services canadiens dans la Fédération de Malaisie. La Direction de l'Asie du Sud-Est tient à remercier les personnes et organismes suivants qui ont collaboré à la rédaction de ce guide : M. Ted Weinstein, le haut-commissariat canadien à Kuala Lumpur, l'Agence canadienne de développement international, Agriculture Canada, l'ambassade de la Fédération de Malaisie à Ottawa, M. Kaisen Choi de l'Université Simon Fraser, M. Dan Moorcroft, M. Dan Ciuriak et M. Frank Maurice. Cette publication a été produite par M^{me} Susan Young d'*EcoWorks Consulting*.

Les renseignements étaient à jour au moment de la mise sous presse. Les données sur le commerce entre le Canada et la Malaisie pour 1994 sont tirées des chiffres préliminaires publiés par Statistique Canada en février 1995. D'autres sources de données sont: *IMF International Financial Statistics Yearbook 1990 et 1994*, *IMF Direction of Trade Statistics Yearbook 1990 et 1994*, *39ième édition du Statistical Yearbook des Nations Unies*, et *McGraw Hill World Markets Executive Overview*, troisième session 1994.

Le présent guide se voulant « évolutif », nous invitons le lecteur à faire parvenir toutes observations, corrections et additions à la Direction de l'Asie du Sud-Est, ministère des Affaires étrangères, télécopieur : (613) 944-1604.

Première impression juin 1995

ISBN : 0-662-80102-4

Numéro de catalogue du gouvernement du Canada : E73-11/1-1995F

Cette publication est imprimée sur du papier recyclé avec des encres recyclables.

This publication is also available in English.

Superficie : 329 744 km²

Capitale : Kuala Lumpur

ATOUTS DE LA MALAÏSE

- ▶ Un marché intérieur de près de 20 millions d'habitants
- ▶ L'une des économies les plus stables de l'Asie du Sud-Est
- ▶ Taux de croissance économique de 8,5 % par année
- ▶ Terre d'accueil pour les investissements étrangers
- ▶ Vaste potentiel de développement d'infrastructures
- ▶ Succès commerciaux majeurs d'entreprises canadiennes

- Une croissance économique vigoureuse, une diversification industrielle, une stabilité politique et une politique économique basée sur l'économie de marché : tels sont les facteurs qui, réunis, font de la Fédération de Malaisie une destination économique attrayante et un partenaire économique et commercial avantageux pour le Canada.

- Les priorités commerciales canadiennes en Malaisie sont :

- d'accroître la participation canadienne à de grands projets d'immobilisations;
- d'accroître la coopération entre les deux pays dans le secteur environnemental;
- de doubler le nombre d'étudiants malaisiens dans les établissements d'enseignement canadiens d'ici la fin de la décennie; et
- de coordonner l'affectation des ressources publiques et privées pour en maximiser le rendement.

FICHE DOCUMENTAIRE - FÉDÉRATION DE MALAISIE

juin 1995

Superficie : 329 744 km²
Capitale : Kuala Lumpur

Population : 19,2 millions d'habitants (1994)
Système de gouvernement : monarchie constitutionnelle

Chef d'état : Yang di-Pertuan Agong, S.M. Tuanku Ja'afar Ibni Al Marhum Tuanku Abdul Rahman
Premier ministre : Dato Seri M. Mahathir bin Mohamad
Ministre du Commerce international et de l'Industrie : Datin Paduka Rafidah Abdul Aziz
Ministre des Affaires extérieures : Datuk Abdullah bin Haji Ahmad Badawi

Langues : malais (Bahasa Malaisie), anglais, dialecte du Hokkien, cantonais, tamoul
Groupes ethniques: Malais 61 %, Chinois 30 %, Indiens 7 %, Aborigènes 2 %

PIB : 101,9 milliards \$ CAN (1994) **Revenu par habitant : 5 226 \$ CAN (1994)**
Croissance du PIB : 8,17% (1994) **Coefficient du service de la dette : 5,7 % (1992)**
Devise : ringgit (\$M) = 0,55 \$ CAN **Inflation : 3,7% (1994)**
Taux d'inflation : 3,8 % (1993) **Taux de chômage : 3 % (1993)**

Principaux partenaires commerciaux (1993) (en millions \$ US)

<u>Exportations</u>	(Total : 47,0)	<u>Importations</u>	(Total : 45,5)
1. ASEAN	(13,1)	1. Japon	(12,5)
2. États Unis	(9,6)	2. ASEAN	(5,5)
3. Japon	(6,1)	3. États-Unis	(7,7)
4. Royaume-Uni	(2,0)	4. Taiwan	(2,5)
5. Hong Kong	(1,9)	5. Allemagne	(1,7)

Statistiques sur le commerce avec le Canada (en millions \$ CAN)

	<u>1990</u>	<u>1991</u>	<u>1992</u>	<u>1993</u>	<u>1994</u>	<u>1995</u> (janv-mars)
Exp.	256,7	295,7	238,9	223,7	288,8	95,4
Imp.	380,2	436,0	603,9	877,1	1 213,6	335,0
Balance	-123,6	-140,3	-365,0	-653,3	-987,8	-239,6

Principales exportations can. 1994
(en millions \$ CAN)

Engrais	61 901
Pâtes et papiers	54 499
Produits chimiques organiques	37 389
Machines mécaniques	17 704
Céréales	17 135

Principales importations can. 1994
(en millions \$ CAN)

Machines électriques	805 226
Machines mécaniques	112 479
Textiles	74 204
Caoutchouc et art. de caoutc.	70 777
Jouets, jeux	20 579

Principaux secteurs où il y a des débouchés commerciaux pour les entreprises canadiennes

- | | |
|---|--|
| 1. Équipements et services liés au pétrole et au gaz | 4. Équipements et services liés à l'électricité et à l'énergie |
| 2. Équipements et services liés aux transports | 5. Produits et services agro-alimentaires |
| 3. Produits et services liés à la technologie de pointe | |

Statut à la SEE : Admissible au financement

Statut à l'ACDI : Catégorie II

Banque canadienne résidente : Banque de la Nouvelle-Écosse

Représentants canadiens en Malaisie : Haut-commissaire, M. John P. Bell; conseiller commercial, M. David Mulroney, Haut-commissariat du Canada en Malaisie, 7e étage, Plaza MBF, Jalan Ampang, P. O. Box 10990, 50732 Kuala Lumpur, Malaisie, tél. : (60-3) 261-2000, téléc. : (60-3) 261-3428, télex : (84) 30269

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Direction de l'Asie du Sud-Est (PSE): M. Ted Weinstein, 125 promenade Sussex, Ottawa (Ont.), K1A 0G2, tél. : (613) 996-5824, téléc. : (613) 944-1604

Représentants malaisiens au Canada : Haut-commissaire, Dato Abdullah Zawawi bin Haji Mohamed, 60, rue Boteler, Ottawa (Ont.) K1N 8Y7, tél. : (613) 241-5182, téléc. : (613) 241-5214; Attaché commercial, M^{me} Rusiah Mohamad, 80, rue Richmond ouest, bureau 905, Toronto (Ont.) M5H 2A4, tél. : (416) 869-3886, téléc. : (416) 869-3883

INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES - MALAISIE

Indicateur	Mesure	
Produit intérieur brut (PIB) par habitant, 1994	\$ CAN	5 226 \$
<i>Indicateurs sociaux</i>		
Espérance de vie	Années	70,4
Mortalité infantile, 1992	Par 1 000 naissances vivantes	14
Taux de fertilité total	Naissances par femme	3,7
Immunisation, 1992	% des bébés d'un an	90
<i>Ressources humaines</i>		
Population, 1992/Estimée pour l'an 2000	Millions	18,8/22,3
Taux de croissance de la population, 1992-2000	% annuel	2,1
Population active (15-64 ans), 1990-1992	% de la population totale	38
Dépenses publiques consacrées à l'éducation, 1990	% des dépenses totales	18,8
Dépenses consacrées à l'éducation, 1990	% du PIB	6,9
Taux d'alphabétisation, 1992	% des 15 ans +	80
Taux de scolarisation, 1990	% des 6 à 23 ans	45
Nombres d'élèves par professeur, 1990		20
Rapport habitants/médecin, 1990		2 700
Accès à l'eau potable	% de la population	72
<i>Indicateurs économiques</i>		
Production alimentaire par habitant	1979-1981 = 100	159
Production agricole, 1991	% du PIB	Inconnue
Consommation totale d'énergie comm., 1991	Par kg d'équivalent-pétrole	19,4
Dépenses militaires, 1990-1991	% du PIB	3,1
Nombre de téléviseurs, 1990	Par 100 habitants	14,8
Nombre de quotidiens, 1990	Par 100 habitants	14
Nombre de téléphones, 1989-1990	Par 100 habitants	10,8
Nombre de véhicules automobiles, 1989-1990	Par 100 habitants	12

Source: Rapport mondial sur le développement humain - 1994. Programme des Nations Unies pour le développement, New York.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
CONTEXTE POLITIQUE	2
LES RELATIONS CANADA - MALAISIE	3
MALAISIE: BILAN ÉCONOMIQUE	4
LE CONTEXTE COMMERCIAL DE LA MALAISIE	7
PROFIL DES GRANDS CENTRES - MALAISIE	9
COMMERCE GLOBAL DE LA MALAISIE	10
COMMERCE CANADA - MALAISIE	11
INVESTISSEMENTS CANADIENS EN MALAISIE	13
SECTEURS PRIORITAIRES	14
FAIRE DES AFFAIRES EN MALAISIE	25
PROMOTION DES AFFAIRES	26
REPRÉSENTATION	28
SOUMISSIONNER LES MARCHÉS	28
MAIN-D'OEUVRE ÉTRANGÈRE	30
SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS LOCAUX	31
SYSTÈME JURIDIQUE	31
RÉGIME D'IMPOSITION	32
PUBLICITÉ ET RECHERCHE	33
PRIX	33
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	35
ENTRÉE	35
LIGNES DIRECTRICES POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES À L'ÉTRANGER	36
TAXIS	37
FUSEAU HORAIRE	39
HEURES OUVRABLES	39
JOURS FÉRIÉS	39
CLIMAT	40
COMMUNICATIONS	41
MONNAIE	41
MESURES	41
ÉLECTRICITÉ	41
HÔTELS	42
RESTAURANTS	42

ATTRACTIONS	43
SE DÉPLACER EN MALAISIE	44
COUTUMES CULTURELLES ET RELIGIEUSES DES MALAISIENS	46
COUTUMES SOCIALES ET POLITIQUES	46
QUESTIONS RACIALES ET RELIGIEUSES	47
FORMES DE SALUTATIONS	48
L'ÉQUIPE CANADA EN ASIE: SERVICES DE SOUTIEN OFFERTS PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL	50
BABILLARD ÉLECTRONIQUE (IBB), <i>FAXLINK</i> ET INFOCENTRE	50
SERVICES DES DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX	52
LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS D'EXPORTATION (PDME)	56
CANADEXPORT ET WIN EXPORTS	57
L'ÉQUIPE CANADA EN ASIE: SERVICES DU SOUTIEN OFFERTS PAR D'AUTRES MINISTÈRES ET AGENCES FÉDÉRALES	59
CENTRES DU COMMERCE INTERNATIONAL	59
L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI)	59
LA SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS (SEE)	63
LA CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE (CCC)	64
L'ÉQUIPE CANADA EN ASIE: CONTACTS COMMERCIAUX PROVINCIAUX ..	65
L'ÉQUIPE CANADA EN ASIE: ORGANISATIONS COMMERCIALES PRIVÉES	66
ANNEXE I: CONTACTS ET PUBLICATIONS UTILES	
ANNEXE II: EXPOSITIONS ET FOIRES COMMERCIALES EN ASIE DU SUD-EST	
ANNEXE III: CHIFFRES D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION, CANADA—MALAISIE 1993 À MARS 1995	

INTRODUCTION

La Malaisie est une fédération de 11 États de la péninsule de Malaisie et de deux États de la Malaisie orientale, Sabah et Sarawak, dans l'île de Bornéo. La Malaisie péninsulaire a acquis son indépendance de la Grande-Bretagne en 1957 et a constitué, avec Singapour, Sabah et Sarawak, la Fédération de Malaisie en 1963. En 1965, Singapour a quitté la Fédération pour devenir une république indépendante.

système parlementaire de type britannique et un premier ministre fédéral qui gouverne avec le consentement de la majorité des membres élus de la Chambre des représentants.

Depuis son indépendance, la Malaisie est dirigée par une coalition multiraciale, appelée aujourd'hui le *Barisan Nasional* (Front national). Le membre le plus influent de cette coalition est l'*Organisation unifiée*



La Malaisie a une population de 18,6 millions d'habitants, répartis en quatre grands groupes ethniques : les Malais (61 %), les Chinois (30 %), les Indiens (7 %) et les aborigènes (2 %), lesquels vivent principalement en Malaisie orientale. Elle est une monarchie constitutionnelle, avec un

malaise (UMNO). L'actuel Premier ministre, le Dr. Mahathir Mohamad, occupe sa fonction depuis 1981. La coalition qu'il dirige vient d'être réélue par une grande majorité aux élections d'avril 1995.

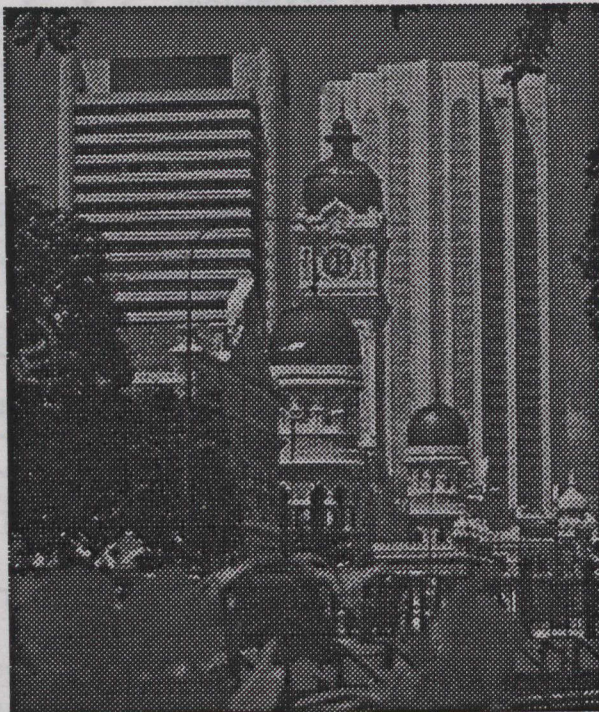
L'État joue un grand rôle dans l'économie, et réalise sa politique économique au moyen d'une série de plans quinquennaux. Le secteur privé demeure le principal moteur de la croissance économique, mais le gouvernement offre de nombreux stimulants à l'entreprise privée. On prévoit que cette situation se maintiendra jusqu'à nouvel ordre.

L'économie malaisienne était traditionnellement basée sur l'exportation de matières premières, notamment l'étain, le

caoutchouc, le bois de sciage, l'huile de palme et le pétrole. Le secteur manufacturier occupe maintenant la première place. La hausse récente des prix de certains biens et l'explosion du secteur manufacturier ont revigoré l'économie nationale, qui affiche une performance extrêmement vigoureuse depuis quelques années. En 1994, la croissance réelle du PIB a été de 8,7 %. Le Premier ministre a déclaré qu'il voulait faire de la Malaisie un pays développé d'ici l'an 2020 (objectif énoncé dans son plan « Vision 2020 »).

CONTEXTE POLITIQUE

Les relations raciales, ou « ethniques », demeurent un facteur important de la vie politique malaisienne. Traditionnellement, les Malais dominaient l'administration publique, tandis que les Chinois contrôlaient le commerce. Les émeutes raciales survenues à Kuala Lumpur en mai 1969 étaient causées en partie par l'inquiétude des Malais à propos de la place qu'ils occupaient dans l'économie nationale. En réaction à cette inquiétude, le gouvernement a lancé sa Nouvelle politique économique (NPE) en se donnant pour objectif de réduire la pauvreté et d'amener les Malais (ou *Bumiputra*, c'est-à-dire « fils de la terre ») à contrôler 30 % de l'économie nationale pour 1990. Cette



année-là, les Malais étaient devenus propriétaires d'environ 20 % des activités productives, ce qui représentait une augmentation importante mais demeurait en deçà des objectifs de la NPE. Le successeur de la NPE, la Politique nationale de développement (1991-2000), conserve les objectifs de base de la NPE, mais ne prévoit plus de calendrier pour la réalisation d'objectifs numériques.

Les prises de position malaisiennes sur les questions internationales, parfois teintées d'un sentiment anti-occidental, n'ont jamais nui aux intérêts commerciaux canadiens. En

1994, un embargo interdisant aux entreprises britanniques de soumissionner les marchés de l'État malaisien a eu peu d'effets sur le commerce bilatéral entre nos deux pays. Pendant la durée de l'embargo, le commerce privé s'est poursuivi sans interruption et les Britanniques sont même passés d'une situation de déficit commercial à une situation d'excédent avec la Malaisie au cours de la période comprise entre janvier et

juin 1994. Si elle a un grand nombre de partenaires commerciaux, la Malaisie dépend toujours lourdement des marchés et des sources de capitaux et de technologie des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et recherche très activement le commerce avec l'étranger et les investissements étrangers.



LES RELATIONS CANADA - MALAISIE



Le Canada et la Malaisie ont en commun une longue histoire de relations amicales datant des années 1950. Le Canada a été un des principaux artisans du développement économique de la Malaisie dans le cadre du Plan Colombo. Le Canada et la Malaisie sont également tous les deux membres du Commonwealth (en 1998, Kuala Lumpur sera la prochaine ville, après Victoria, à accueillir les Jeux du Commonwealth). Qui plus est, le statut du Canada en tant que « partenaire de dialogue » avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) a rendu possible une collaboration continue entre les deux pays sur une grande diversité de questions. Le Centre Canada-ASEAN, fruit d'un projet de l'ACDI (Agence canadienne de développement international) de 15 millions \$ CAN, fait la promotion des échanges régionaux et est actif en Malaisie. Deux importants projets régionaux de l'ACDI, l'ASEAN Institute of Forest Management et l'ASEAN Marine Science Project, occupent une place majeure dans nos relations bilatérales.

Un Conseil commercial Malaisie-Canada a été créé à Kuala Lumpur en 1989. Il a ouvert des bureaux à Vancouver et à Toronto depuis.

Les deux pays coopèrent très activement sur les questions internationales de gestion des forêts et de maintien de la paix. L'éducation est également un domaine où les liens sont étroits, étant donné que de nombreux étudiants malaisiens ont fait leurs études universitaires au Canada.

« ÉQUIPE CANADA »

« Équipe Canada en Malaisie » réunit des sociétés canadiennes, le haut-commissariat du Canada et d'autres organismes canadiens intéressés sous l'énoncé de mission suivant : « Faire avancer les intérêts canadiens en créant des partenariats durables ». Cette mission fait partie d'un mouvement global visant à permettre au Canada de se donner des priorités claires en Malaisie, de coordonner la réalisation de programmes et d'activités, et de sensibiliser les Malaisiens à l'intérêt que peut présenter pour eux notre pays. Pour atteindre ce dernier objectif, on a élaboré une stratégie médiatique spéciale du « Canada en Malaisie ». Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec le haut-commissariat canadien en Malaisie.

Le Canada et l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)

Fondée en 1967, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui réunit le Brunéi, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande, et qui inclura bientôt le Viêt Nam, est l'organisation régionale la plus dynamique de l'Asie-Pacifique. Le Canada s'est associé à l'ASEAN en 1977, devenant partenaire du dialogue. Les autres partenaires du dialogue comprennent l'Australie, l'Union européenne, la Corée du Sud, le Japon, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis. Le partenariat du dialogue donne au Canada un accès privilégié à l'ASEAN afin de discuter de sujets d'intérêt mutuel.

Pour les compagnies canadiennes, la région de l'ASEAN représente un marché de plus en plus intéressant : ses populations de consommateurs de classe moyenne s'accroissent rapidement, la demande de fonds de capitaux et d'investissements destinés aux projets d'infrastructure est forte, et les coûts de production compétitifs. Les marchés intérieurs sont de plus en plus libéralisés avec l'émergence de nouvelles relations commerciales intra- et inter-régionales. En 1992, les chefs des gouvernements de l'ASEAN ont convenu de créer une zone de libre-échange de l'ASEAN (AFTA - ASEAN Free Trade Area). Après janvier 2003, les mesures de libéralisation seront intégralement appliquées, créant un marché total de 350 millions de consommateurs. Une telle coopération économique facilite les activités commerciales des compagnies canadiennes dans les contextes nationaux et régionaux en Asie du Sud-Est. Les secteurs des transports, des télécommunications, de l'énergie, de l'environnement et du développement des ressources naturelles sont particulièrement prometteurs pour le secteur privé canadien.

Les relations Canada-ASEAN prennent de plus en plus d'envergure. L'Accord de coopération économique Canada-ASEAN signé en 1981 a été révisé en 1993. Des pourparlers sur des sujets économiques se tiennent au niveau des hauts fonctionnaires dans le cadre de la Commission consultative conjointe Canada-ASEAN (JCC- Joint Cooperation Committee), qui se réunit régulièrement. Ce mécanisme permet au Canada d'aborder avec l'ASEAN des problèmes spécifiques tels que l'accès aux marchés, et d'examiner les moyens d'améliorer sa part du marché de l'ASEAN face à une concurrence grandissante à la fois régionale et extrarégionale. De plus, le ministre canadien des Affaires étrangères, de même que les autres partenaires du dialogue, rencontre chaque année ses homologues lors de la Conférence postministérielle de l'ASEAN.

Le Canada et l'ASEAN ont établi plusieurs institutions qui ont pour but de renforcer les liens commerciaux et culturels entre le Canada et les pays membres de l'ASEAN. Le Centre Canada - ASEAN (CCA) à Singapour a pour mission de :

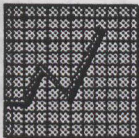
- 1) conscientiser les membres de l'ASEAN sur le Canada, et vice versa;
- 2) promouvoir le secteur privé canadien dans la région de l'ASEAN en facilitant les relations commerciales Canada-ASEAN;
- 3) créer et soutenir les stratégies innovatrices d'affaires, de science et de technologie afin d'accroître le commerce entre le Canada et l'ASEAN.

Le CCA, conjointement avec la Fondation Asie-Pacifique à Vancouver, applique des programmes culturels, éducatifs, commerciaux et médiatiques afin d'élargir la présence canadienne dans l'ASEAN et dans la région de l'Asie-Pacifique en général. Un de ces programmes, intitulé CanAsian Businesswomen's Network, vise à améliorer l'accès des femmes aux possibilités d'affaires au Canada comme dans l'ASEAN, en présentant des contacts personnels et des références dans les pays cibles des membres. Pour plus de renseignements, contacter la coordonnatrice canadienne à Vancouver au (604) 684-5986, télécopieur (604) 681-1370.

Le directeur exécutif du CCA est M. Ian Robertson et le Centre se trouve au 80 Anson Road, #15-02 IBM Towers, Singapour 0207, tél. (65) 225-7346, téléc. (65) 221-7885. Le CCA a des représentants dans les pays de l'ASEAN; leurs coordonnées se trouvent dans l'Annexe I de ce document. L'adresse de la Fondation Asie-Pacifique est : 666-999 Canada Place, Vancouver (C.-B.), V6C 3E1, tél. (604) 684-5986, téléc. (604) 681-1370. Son président est M. Michael Phelps.

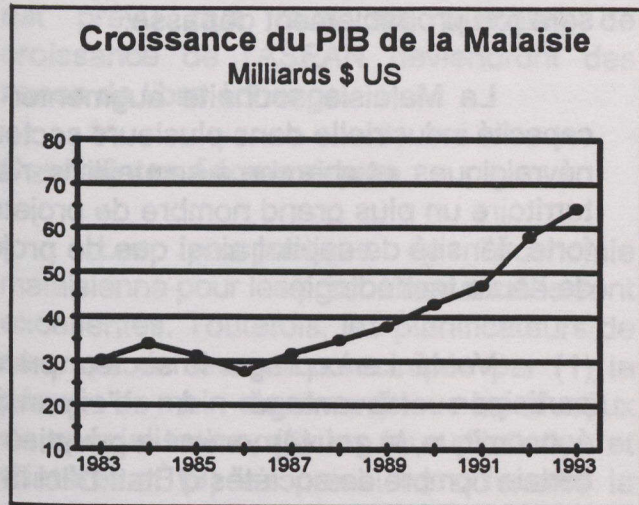
En 1986, la Chambre de commerce du Canada et la Chambre de commerce nationale de chaque pays de l'ASEAN ont ensemble créé le Conseil de commerce Canada-ASEAN (CCCA). Sa directrice est M^{me} Jai Mathu, au siège de la Chambre de commerce du Canada au 55, rue Metcalfe, bureau 1160, Ottawa (Ont.), K1P 6N4, tél. (613) tél. (613) 238-4000, téléc. (613) 238-7643.

Les conseils d'affaires canadiens dans chaque pays de l'ASEAN s'attachent aussi à soutenir les relations commerciales. Leurs coordonnées se trouvent dans l'Annexe I de ce document.

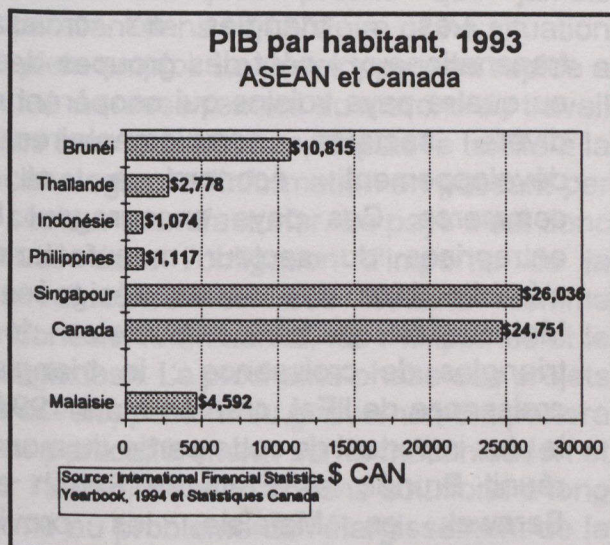


MALAISIE : BILAN ÉCONOMIQUE

L'économie de la Malaisie a connu une croissance de 8,7 % en 1994, le PIB ayant continué d'augmenter au même rythme accéléré qu'à la fin des années 1980 (entre 8 et 10 % par année).



Ainsi, le PIB par habitant est passé d'environ 1 416 \$ CAN en 1983 à 4 592 \$ CAN en 1993; celui du Canada était de 24 751 \$ CAN en 1993.



La croissance continue d'être soutenue par un fort taux d'épargne, qui a atteint le niveau moyen de 31 % du PIB sur une période de 5 ans, ainsi que par un afflux de capitaux étrangers; la Bourse de Kuala Lumpur est une des plus performantes au monde depuis 1987.

Cette forte croissance a été accompagnée d'une hausse du taux d'inflation qui est passée de taux voisins de 1 % au milieu des années 1980 à des taux variant entre 4 et 5 % en 1991 et 1992; le taux d'inflation a légèrement reculé pour se fixer à 3,5 % en 1993. Il faut reconnaître au gouvernement le mérite d'avoir géré simultanément les deux problèmes économiques liés que sont l'inflation et le déficit du compte courant. Les autorités monétaires ont agi avec détermination pour stopper l'expansion monétaire en haussant les taux d'intérêt. En mars 1995, un ringgit malaisien (\$M) valait 0,55 \$ CAN.

En 1993, comme les investisseurs étrangers continuaient d'encaisser des bénéfices et des dividendes, le compte courant a enregistré un déficit de 2,1 millions \$ US (0,03 % du PIB), et la croissance de la demande de produits importés (14 % en 1993) a continué de dépasser la croissance des exportations (11,25 % en 1993, contre 5 % en 1992). Le déficit de 1993 représente une amélioration par rapport à 1990 et 1991, années au cours desquelles les déficits du compte courant se sont établis à 2 % et à 8 % du PIB respectivement. Par comparaison, le déficit du compte courant du Canada représentait environ 4 % du PIB en 1993.

Les réserves officielles sont demeurées saines en 1993, s'établissant à 28,3 millions \$ US, soit l'équivalent de 7,5 mois d'importations.

Le budget fédéral de 1993 a dégagé un petit excédent, conséquence des coupes effectuées dans les dépenses gouvernementales et de la poursuite de réformes destinées à accroître l'efficacité du régime fiscal. Les finances ont continué d'être bien gérées et il semble que le gouvernement ne répétera pas sa série de déficits budgétaires enregistrés entre 1989 et 1992.

- **Profil économique**

La diversification économique fait partie intégrante de la croissance de la Malaisie. Son profil structurel devient de plus en plus semblable à celui d'une économie développée, le secteur des services (y compris le commerce de gros, le commerce de détail, les services financiers, les assurances et la fonction publique) étant devenu le plus important puisqu'il représentait en 1993 32,6 % du PIB, suivi du secteur manufacturier (30 % du PIB), de l'agriculture (15,8 %), des mines (7,9 %) et du bâtiment (4 %). La part du PIB occupée par l'agriculture est tombée de 38 % en 1960 à 15,8 % en 1993 mais demeure toujours importante par comparaison à celle de la plupart des pays industrialisés.

- **Plan de développement économique**

Le VI^e plan quinquennal (1991-1995) fixe la stratégie à moyen terme et les objectifs de développement économique du gouvernement malaisien. Il vise à diversifier

la base industrielle du pays, à stimuler le développement des ressources humaines, à promouvoir la modernisation technologique et à réduire les déséquilibres entre les différents secteurs industriels et les différentes régions du pays. Le plan prévoyait une croissance économique de 7,5 % par année jusqu'en 1995, chiffre qui sera fort probablement dépassé.

La Malaisie souhaite augmenter sa capacité industrielle dans plusieurs secteurs névralgiques, et cherche à accueillir sur son territoire un plus grand nombre de projets à forte densité de capital ainsi que de projets de haute technologie.

Voulant encourager le secteur privé à participer davantage à l'expansion économique, le gouvernement a privatisé un certain nombre de sociétés d'État. D'ici la fin de la décennie, 246 de ces sociétés devraient avoir été privatisées et presque 200 000 employés auront été transférés au secteur privé.

- **Triangle de croissance de l'Est**

Les « triangles de croissance transnationaux » sont des groupes de trois ou quatre pays voisins qui coopèrent dans divers secteurs complémentaires de développement économique et de commerce. Ces pays encouragent leurs entreprises du secteur manufacturier à s'établir dans des zones désignées. La Malaisie fait partie de plusieurs de ces triangles de croissance : le triangle de croissance de l'Est, créé en mars 1994, est le plus important de cette partie du monde et réunit Brunéi, les États de Sabah et de Sarawak en Malaisie, les provinces indonésiennes de Kalimantan, Maluku et

Sulawesi et l'île de Mindanao dans les Philippines. Les domaines de coopération comprennent le bâtiment, le transport, l'énergie, les forêts, les pêches, la préservation des ressources et le tourisme. L'État de Johor (Malaisie méridionale) fait partie d'un triangle de croissance qui inclut Singapour et l'île indonésienne de Batam. Il est prévu que tous les triangles de croissance de l'ASEAN deviendront des zones de libre-échange.

Contraintes économiques

Les perspectives de l'économie malaisienne pour les prochaines années sont excellentes. Toutefois, les planificateurs de ce pays demeurent préoccupés par (1) la pénurie de main-d'oeuvre à tous les niveaux de spécialisation, (2) les taux d'inflation et d'intérêt et (3) les pressions qu'exerce la croissance sur l'infrastructure nationale.

- **Pénurie de main-d'oeuvre spécialisée**

Avec un taux de chômage de 3 %, la Malaisie est plus proche que jamais auparavant dans son histoire d'une situation de plein emploi. Le développement rapide a causé un resserrement du marché du travail dans tous les secteurs, depuis le textile à la technologie de l'information en passant par le secteur manufacturier. Le pays s'est donc trouvé dans l'obligation d'importer de la main-d'oeuvre de ses voisins comme l'Indonésie, le Sri Lanka, les Philippines et le Bangladesh. La prochaine phase des projets de développement du gouvernement portera plus particulièrement sur la mécanisation et sur l'automatisation comme solutions à long terme au problème de l'élargissement de la base manufacturière. Les industries des

secteurs de la haute technologie et des télécommunications seront encouragées au moyen de stimulants fiscaux et de subventions.

Le perfectionnement des ressources humaines est considéré comme un ingrédient essentiel de l'élan de développement du pays. La Nouvelle politique économique (1970-1991), axée sur l'accession à la propriété de la richesse nationale par les *Bumiputra* (Malais indigènes) a permis de porter le contrôle indigène de l'économie à 20,3 % en 1991 par rapport à 3 % en 1970. L'actuelle Politique nationale de développement met l'accent sur la création et l'« incubation » d'une classe viable et formée selon les méthodes modernes d'entrepreneurs et de gestionnaires *Bumiputra*, qui seront en mesure de maintenir et d'accroître leur richesse. Les partenaires étrangers capables de fournir à cette nouvelle élite les connaissances technologiques nécessaires trouveront de nombreuses occasions de créer des liens stratégiques.

- **Infrastructure**

Parmi les pays de l'ASEAN, l'infrastructure économique de la Malaisie n'est dépassée que par celle de Singapour. Toutefois, le fort taux de croissance a créé des goulots d'étranglement dans les activités des ports, dans le réseau routier et dans les services publics. Le gouvernement a réagi avec un nouveau plan économique axé sur le développement des infrastructures. Dans le VI^e plan quinquennal, les dépenses d'infrastructures ont été portées à leur niveau le plus élevé jamais atteint, et représentent 29,3 % des dépenses totales, soit 17,2 milliards \$M. Si le gouvernement

concentre principalement ses efforts sur divers projets dans le domaine des transports, on assiste à une demande accrue d'améliorations dans la capacité énergétique et dans les réseaux de distribution d'énergie du pays.

- **Pollution**

À l'instar de ses voisins du Sud-Est asiatique, la Malaisie commence à éprouver les problèmes environnementaux qui accompagnent une économie en croissance. L'air et l'eau sont largement pollués et Kuala Lumpur, en particulier, est régulièrement enveloppée d'un brouillard causé par les incendies de forêt et par les gaz d'échappement des véhicules.



LE CONTEXTE COMMERCIAL DE LA MALAISIE

- **Le marché**

La Malaisie représente un marché de 20 millions de personnes dont l'appétit pour les moyens de production et les biens de consommation et de luxe continue de croître. Le tableau qui suit donne un profil de la taille éventuelle du marché, des tendances dans les dépenses gouvernementales et des niveaux de consommation de la Malaisie.

La recherche active d'investissements étrangers plus importants se poursuivra, bien que sur une base plus sélective. Le gouvernement a désigné prioritaires les secteurs suivants de développement : fabrication, infrastructure et génie civil, services financiers et expédition. Les investissements étrangers et les coentreprises qui présentent les meilleures perspectives du point de vue des transferts de technologie et de connaissances seront les plus favorisés pour bénéficier des subventions et des stimulants gouvernementaux.

- **Formes d'investissement**

Les investisseurs étrangers peuvent opérer en Malaisie en créant une filiale ou en formant une coentreprise avec un partenaire local. Dans certains cas, des sociétés étrangères sont autorisées à ouvrir des succursales.

Les entreprises exportatrices peuvent généralement appartenir à des intérêts étrangers dans une proportion variant entre 30 % et 100 %, selon le pourcentage de leur production exportée. Les sociétés manufacturières qui exportent au moins 80 % de leur production et qui répondent à certaines autres conditions peuvent appartenir totalement à des intérêts étrangers. Inversement, les sociétés qui sont principalement actives sur le marché intérieur sont tenues d'appartenir à des intérêts malaisiens dans une proportion variant entre 70 % et 100 %.

Le gouvernement a également créé des parcs industriels, des zones franches et des « entrepôts de fabrication sous licence »

pour répondre de façon plus précise aux besoins des fabricants, ainsi que pour encourager la production axée sur les exportations.

Les parcs industriels permettent de mettre en place des infrastructures de base comme des routes, des systèmes d'adduction d'eau, des centrales électriques et des installations de télécommunications. Les zones franches visent plus précisément à encourager les établissements manufacturiers à produire ou à assembler des produits destinés essentiellement à l'exportation. Les importations de matières premières, de pièces, de machines et d'équipements dans un but de fabrication puis d'exportation, de même que les exportations de produits finis, sont assujetties à des formalités et à des contrôles douaniers minimaux. Jusqu'à ce jour, 12 zones franches ont été établies. Les « entrepôts de fabrication sous licence » ont

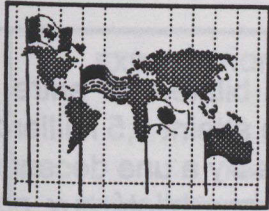
été établis aux endroits où la création d'une zone franche n'était ni pratique ni souhaitable. Ils bénéficient de facilités semblables aux entreprises installées dans les zones franches.

• **Stimulants à l'investissement**

Aux termes de la Loi de 1986 sur la promotion des investissements, les entreprises locales et étrangères peuvent obtenir une gamme de stimulants à l'investissement, y compris des dégrèvements fiscaux. Ces stimulants comprennent une exonération de la taxe sur les bénéfices pour les entreprises ayant le statut de « pionnières », une déduction fiscale pour investissement, ainsi qu'un soutien à la recherche-développement et aux exportations; ils encouragent les entreprises à exporter des produits fabriqués localement.

PROFIL DES GRANDS CENTRES - MALAISIE

Nom	Emplacement	Population	Activités économiques	Accès
Kuala Lumpur (capitale nationale)	48 km à l'intérieur des terres à partir de Port Kelang sur la côte ouest	1,3 million	Centre commercial et financier, administration fédérale, fabrication	Aéroport international, route nord-sud (Johor à la Thaïlande), chemin de fer (longueur 4 200 km)
Johor Bahru	Capitale de l'État de Johor, au sud-est de la péninsule malaise	2 millions pour l'État	Installations portuaires pour produits pétroliers, huile de palme et huile végétale, marchandises sèches en vrac; fabrication; tourisme	Pont vers Singapour, aéroport international, route, chemin de fer
Port Kelang	Sur le détroit de Malacca, 48 km de Kuala Lumpur	2 millions dans l'État	Installation portuaires majeures pour le latex, les huiles tropicales, le bois de sciage destiné à l'exportation, les produits pétroliers et le blé importé	Chemin de fer, route
Georgetown	Capitale de l'État de Penang, au nord-ouest	1 million+ dans l'État	Installations portuaires pour l'étain, le caoutchouc, le copra, le pétrole, le riz, le bois de sciage et l'huile de palme	Traversier, route (pont reliant le continent et l'île), aéroport international
Kuching	Capitale de l'État de Sarawak, sur la côte nord-est de l'île de Bornéo	1,7 million dans l'État	Ressources naturelles (bois de sciage, pétrole, gaz, huile de palme, charbon, or), tourisme, triangle de croissance de l'Est	Traversier, chemin de fer intérieur
Kota Kinabalu	Capitale de l'État de Sabah, sur la côte septentrionale de l'île de Bornéo	1,8 million dans l'État	Ressources naturelles (bois de sciage, pétrole, gaz), triangle de croissance de l'Est	Aéroport international, traversier, chemin de fer intérieur



COMMERCE GLOBAL DE LA MALAISIE

Le commerce global de marchandises de la Malaisie a atteint une valeur de 92,6 milliards \$ US en 1993, contre

27,4 milliards \$ US dix ans auparavant, ce qui représente un taux de croissance annuel moyen de 12,5 % pour la dernière décennie.

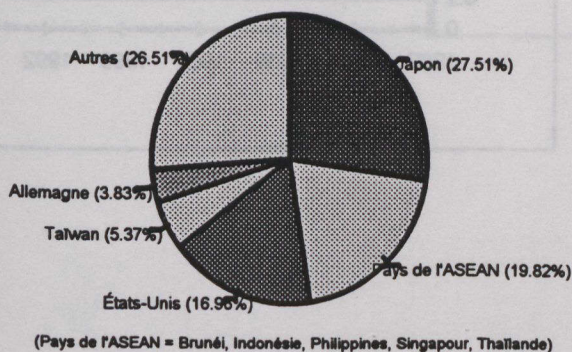
Les importations comme les exportations ont plus que triplé depuis 1983. La Malaisie a enregistré un déficit commercial de 2,3 milliards \$ US en 1991, mais la situation s'est améliorée depuis et le pays a affiché en 1993 un excédent commercial de 1,5 milliard \$ US.

Les importations se sont chiffrées à environ 45,5 milliards \$ US en 1993. Cette année-là, la source la plus importante des importations était le Japon avec 27,5 % du total, suivi par les pays de l'ASEAN avec 19,8 % et par les États Unis avec 17 %. Toujours en 1993, les principales

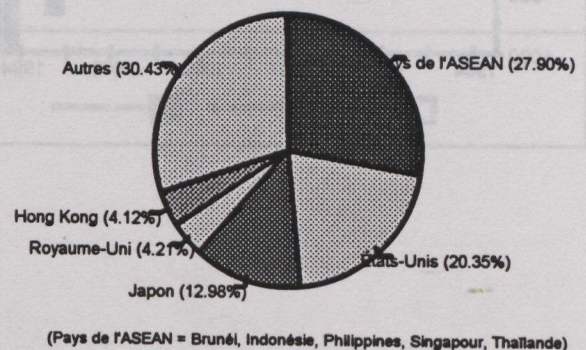
importations du pays étaient les biens de production et le matériel de transport, avec 23,6 milliards \$ US ou 55 % du total. La hausse draconienne des importations a été associée à une confiance accrue des consommateurs, qui les a fait dépenser davantage. Les projets d'aménagement d'infrastructures génèrent également une demande supplémentaire de biens de production importés.

En 1993 toujours, la valeur des exportations a légèrement dépassé 47 milliards \$ US. Plus de la moitié des exportations malaisiennes est destinée aux pays de l'ASEAN, aux États-Unis et au Japon. En 1993, les principales exportations ont consisté en produits manufacturés et en matières premières, et notamment, par ordre d'importance, en machines électroniques et électriques, en pétrole et en gaz naturel liquide, en grumes et bois de sciage, en huile de palme et en textiles.

Partenaires commerciaux - Malaisie
Importations, 1993: 45 milliards \$ US



Partenaires commerciaux - Malaisie
Exportations, 1993: 47 milliards \$ US

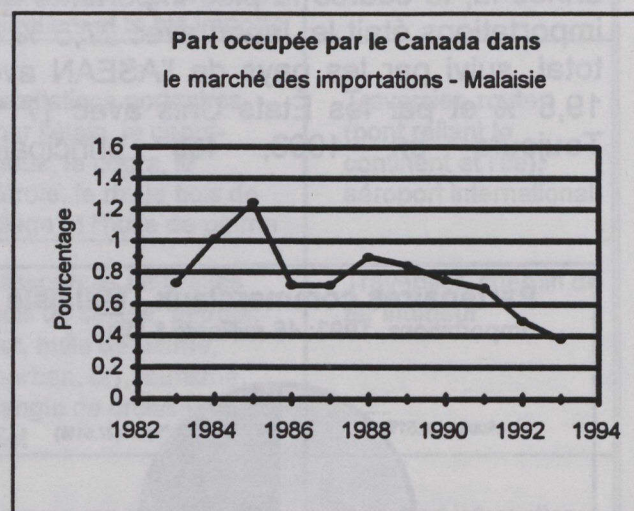
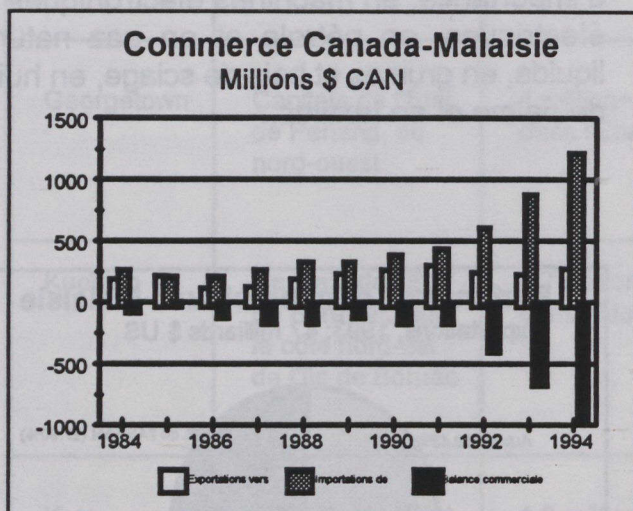


COMMERCE CANADA-MALAISIE

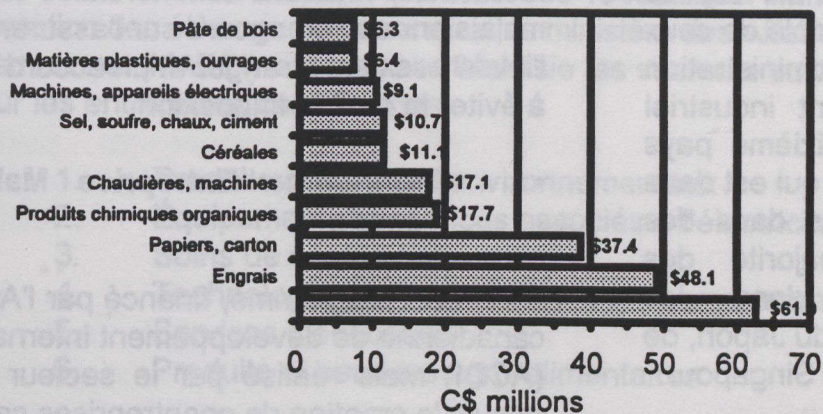
Le Canada comme la Malaisie sont des membres fondateurs de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La Malaisie est bénéficiaire du tarif de préférence général (TPG) du Canada, ce qui lui donne droit à des taux tarifaires correspondant grosso modo aux deux tiers de ceux auxquels ont droit les partenaires ayant le statut de la nation la plus favorisée. Le TPG s'applique largement aux produits manufacturés et semi-manufacturés à l'exception des textiles, des vêtements, des chaussures, de certains produits de l'acier et de quelques autres produits.

Les statistiques commerciales canadiennes pour 1994 montrent que la

valeur des échanges bilatéraux entre le Canada et la Malaisie a atteint 1,5 milliard \$ CAN, contre 285 millions il y a une décennie. La balance des échanges bilatéraux pour 1994 penchera en faveur de la Malaisie par une marge de 924,7 millions \$ CAN. En 1993, les exportations canadiennes en Malaisie, qui ont atteint une valeur de 223,7 millions \$ CAN, représentaient environ 0,38 % de toutes les importations malaisiennes pour la même année. Par comparaison, la part du marché occupée par le Canada en Malaisie en 1983 était de 0,73 %, puis est passée à 1,25 % en 1985, mais a décliné depuis. Il y a donc beaucoup de place pour l'amélioration.



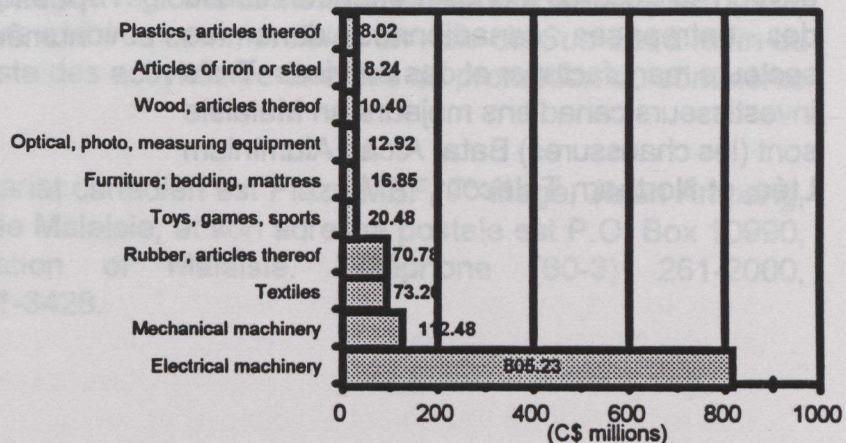
**EXPORTATIONS CANADIENNES EN MALAISIE
1994**



Les principales exportations canadiennes en Malaisie pour 1994 étaient les engrais, les pâtes et papiers, les céréales et l'outillage. À noter que la valeur des exportations de services canadiens (services-conseils en génie et autres) est pratiquement la même que celle des exportations de marchandises.

Les principales importations de la Malaisie en 1994 consistaient en appareils électriques, en machines mécaniques, en produits du caoutchouc et en textiles.

**TOP 10 CANADIAN IMPORTS FROM MALAYSIA
(1994 - Customs Basis)**



INVESTISSEMENTS CANADIENS EN MALAISIE

Les investissements directs nettes du Canada en Malaisie ont atteint un total de 354 millions \$ CAN en 1994, le triple de ceux de 1993. D'après l'Administration malaisienne de développement industriel (MIDA), le Canada est le treizième pays étranger en importance pour ce qui est de la valeur de ses investissements dans des firmes malaisiennes. La majorité des investissements étrangers dans les entreprises malaisiennes vient du Japon, de Taïwan, du Royaume-Uni et de Singapour.

Toutefois, la présence canadienne continue de s'accroître, que ce soit à la faveur de coentreprises ou par d'autres formes d'investissements. On dénombre environ 40 accords signés mettant en cause des entreprises canadiennes dans les secteurs manufacturier et des services. Trois investisseurs canadiens majeurs en Malaisie sont (les chaussures) Bata, Alcan Aluminium Ltée, et Northern Telecom.

Deux accords ont été signés qui facilitent les relations commerciales canado-malaisiennes : un accord sur l'assurance de l'investissement étranger et un accord visant à éviter la double imposition.

- **Programme Entreprise Malaisie-Canada**

Ce programme, financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) mais réalisé par le secteur privé, appuie la création de coentreprises canado-malaisiennes. À ce jour, 25 coentreprises ont vu le jour, et un grand nombre d'autres sont en gestation. Voir *Annexe I : Contacts et publications utiles* dans la présente publication pour obtenir les noms et les numéros des contacts.

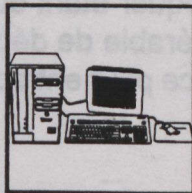
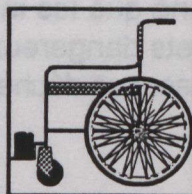
SECTEURS PRIORITAIRES

Pour tirer le meilleur parti de ses ressources limitées qui sont consacrées à la promotion des échanges commerciaux, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) a recensé en Malaisie les secteurs suivants qui semblent prometteurs pour les entreprises canadiennes :

1. Produits et services environnementaux
2. Équipements et services associés à l'électricité et à l'énergie
3. Soins de santé
4. Technologie de l'information et télécommunications
5. Services d'éducation
6. Produits et services agro-alimentaires

Le lecteur trouvera ci-après de brefs profils des marchés associés à ces secteurs. Un certain nombre de ces profils ont été élaborés à partir des rapports consécutifs à des études de marché complètes commandées par le haut-commissariat canadien en Malaisie; on peut se les procurer auprès du haut-commissariat ou en communiquant avec l'InfoCentre du MAECI, téléphone 1-800-267-8376 (dans la région Ottawa/Hull, 944-4000), télécopieur (613) 996-9709. Voir *Annexe II : Expositions et foires commerciales en Asie du Sud-Est* à la fin du présent document pour obtenir la liste des activités pertinentes de promotion du commerce dans ces secteurs.

L'adresse du haut-commissariat canadien est Plaza MBF, 7^e étage, Jalan Ampang, 50450 Kuala Lumpur, Fédération de Malaisie, et son adresse postale est P.O. Box 10990, 50732 Kuala Lumpur, Federation of Malaisie. Téléphone (60-3) 261-2000, télécopieur (60-3) 261-1270 ou 261-3428.



1. PRODUITS ET SERVICES ENVIRONNEMENTAUX



• Il y a des occasions d'affaires dans les domaines de la gestion des déchets dangereux et (ou) toxiques, des déchets municipaux et des effluents industriels, ainsi que de la lutte contre la pollution de l'air.

La Malaisie vit actuellement des changements politiques, économiques et sociaux susceptibles de se révéler profitables pour les entreprises canadiennes qui voient loin et qui sont assez dynamiques pour saisir les possibilités qui commencent à s'offrir dans le secteur environnemental malaisien.

L'industrialisation rapide du pays et sa croissance économique soutenue ont eu des conséquences néfastes pour l'environnement. La sensibilisation et l'inquiétude croissantes de la population pour ce qui est des questions environnementales se sont traduites par une nouvelle volonté politique et par des mesures concrètes. Comme c'est le cas dans de nombreux pays en développement rapide, la Malaisie « ne fournit pas » dans le secteur environnemental. Par exemple, sa réglementation en matière de protection de l'environnement est l'une des plus strictes au monde, mais elle a eu beaucoup de difficultés à se doter de ressources humaines capables de l'appliquer intégralement. Pour pallier ses pénuries dans un certain nombre de domaines, y compris celui de l'environnement, elle a mobilisé le secteur privé. Notamment, le gouvernement a privatisé les services de contrôle de la qualité de l'air et de l'eau en vue d'obtenir l'information qui lui permettra de mieux appliquer sa réglementation existante. Ce projet a été confié à une coentreprise dont est membre la société Bovar Inc. de Calgary.

Le gouvernement a également privatisé les systèmes nationaux de traitement des eaux usées, qui relèvent maintenant du Indah Water Konsortium (IWK) dont fait partie la société Northwest Water du Royaume-Uni. Cette mesure se traduira au cours des prochaines années par des investissements massifs dans le renouvellement et dans la modernisation des systèmes de traitement et, dans le contexte de l'approche axée sur les résultats nets préconisée par IWK, créera des occasions d'affaires pour les sociétés canadiennes qui ont des solutions économiques aux problèmes de traitement des eaux usées.

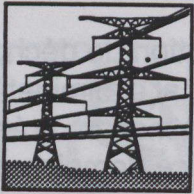
Le gouvernement a attribué à un consortium, Kualiti Alam, dont fait partie un groupe industriel danois, I. Kreuger, un marché pour la construction d'un incinérateur privé de déchets dangereux. Le projet a subi quelque retard, mais les pressions se font de plus en plus fortes pour le faire débloquer étant donné que les industriels malaisiens sont en train d'accumuler un arriéré considérable de déchets dangereux. On calcule qu'environ la moitié des fabricants manque d'espace pour entreposer ses déchets dangereux. Voilà une occasion

*Ce résumé est basé en partie sur une étude sectorielle, intitulée *Malaisie's Environmental Industry*, effectuée en juillet 1992 pour le compte du haut-commissariat canadien à Kuala Lumpur. On peut obtenir le rapport complet en communiquant avec le haut-commissariat ou avec l'InfoCentre du MAECI.

d'affaires pour des entreprises canadiennes qui sont en mesure d'offrir rapidement aux fabricants malaisiens des systèmes économiques de réduction et de gestion des déchets.

Un appel d'offres a été lancé pour la réalisation d'un projet d'élimination de déchets municipaux; le projet suppose la privatisation de la totalité du système national d'élimination des déchets solides. Comme dans le cas de la privatisation avec IWK, cette mesure créera des occasions d'affaires pour les fournisseurs canadiens spécialisés dans ce domaine.

2. ÉQUIPEMENTS ET SERVICES LIÉS À L'ÉLECTRICITÉ ET À L'ÉNERGIE*



Il y a des occasions d'affaires dans le domaine des équipements de production, de transport à haut voltage et de distribution à bas voltage, y compris des équipements tels que les systèmes SCADA (contrôle de la supervision et acquisition de données), les systèmes à courants porteurs sur lignes industrielles, les transformateurs et les réacteurs, et l'appareillage de commutation. Il y a également des occasions d'affaires dans les services comme les interconnexions de réseaux de services publics et la formation sur place.

En Malaisie, la croissance de la demande d'électricité a été encore plus rapide que celle du PIB, laquelle dépasse les 8 % par année depuis les sept dernières années. En effet, la demande de pointe d'électricité est passée de 3 840 MW (mégawatts) en 1990 à 5 530 MW en 1993, un taux d'augmentation de 13 % par année. La section de planification économique du Cabinet du Premier ministre prévoit un taux de croissance de 14 % par année pour l'avenir immédiat.

Au début des années 1990, la demande qui grimpait en flèche a commencé à dépasser l'offre, ce qui a obligé la compagnie nationale d'électricité (*Tenaga Nasional Berhad* ou TNB) à lancer un programme d'accélération de la construction de centrales pour doter le pays d'une capacité supplémentaire. Le gouvernement a également autorisé cinq producteurs indépendants à opérer, ce qui permettra d'ajouter au réseau quelque 4 500 MW de capacité cette année. Tous ces producteurs indépendants et pratiquement toutes les installations résultant du programme de construction accélérée de la TNB sont des centrales au gaz. Cela signifie que 75 % de la puissance électrique malaisienne viendra du gaz d'ici la fin de 1995. Pour atteindre un meilleur équilibre entre ses quatre sources d'énergie (le pétrole, le gaz, le charbon et l'hydroélectricité), le pays concentrera ses efforts sur la construction de centrales hydroélectriques et de centrales au charbon au cours des prochaines années. Le projet principal pour le moment est celui de la centrale hydroélectrique de Bakun, qui produira 2 400 MW au coût de 8 milliards \$ CAN et qui permettra d'apporter à la péninsule malaise l'électricité de Sarawak, sur l'île de Bornéo.

Disposant actuellement d'une confortable marge de manoeuvre, le pays accorde une importance accrue à la modernisation de ses réseaux de transport et de distribution. La TNB prévoit investir quelque 30 à 40 milliards \$M dans ce secteur au cours des 5 prochaines années, y compris pour la construction d'un certain nombre de lignes de transport de 500 kilovolts. Il y a là beaucoup d'occasions d'affaires pour les industriels canadiens, particulièrement ceux qui sont prêts à envisager de fabriquer localement certains biens de production pour alimenter cette modernisation massive de systèmes.

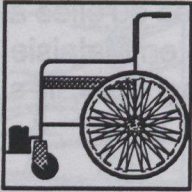
* Pour de plus amples renseignements sur ce secteur, veuillez communiquer avec le haut-commissariat canadien en Malaisie.

Lorsqu'il existe un marché local suffisamment important pour un produit, la présence d'un partenaire judicieusement choisi contribue à assurer le succès d'une coentreprise. Les lois malaisiennes exigent généralement des nouvelles sociétés commerciales qu'elles aient au moins un partenaire malais. Les sociétés qui sont constamment présentes en Malaisie ont un avantage distinctif dans le marché. Pour assurer sa présence permanente, il suffit habituellement d'engager un agent local ou de s'associer avec un fabricant local.

Télécommunications

En 1994, la Malaisie a lancé une nouvelle Politique nationale en matière de télécommunications (PNT) qui a ouvert la porte à l'arrivée d'autres fournisseurs de services de télécommunications dans un marché auparavant réservé aux services de télécommunications fournis par Telekom Malaysia. Toutefois, comme le nouveau marché est resté fermé à l'entrée des investisseurs étrangers, les télécommunications restent un secteur à forte participation nationale.

3. SOINS DE SANTÉ*



Il y a des occasions d'affaires dans les équipements médicaux, notamment les appareils de haute technologie, les systèmes de médecine d'urgence, les programmes de formation et les accessoires médicaux simples jetables.

Le budget prévu pour la santé dans le VI^e plan malaisien (1991-1995) atteint 1,127 milliard \$ CAN, contre 490,5 millions dans le plan précédent. Cette augmentation énorme est attribuable à la construction de 20 hôpitaux nucléaires, à la modernisation et la rénovation de 13 hôpitaux généraux et de district et de dispensaires ruraux existants, et à la construction d'un nouveau centre de soins cardio-thoraciques. En outre, les Malaisiens prévoient améliorer les services de soins pathologiques et radiologiques et fournir un meilleur éventail de services spécialisés en médecine générale, en chirurgie, en pédiatrie, en obstétrique et en gynécologie. La privatisation des services médicaux se traduira par un accroissement des achats d'équipements médicaux par le secteur privé ainsi que par une nouvelle demande de technologie de pointe. La fourniture de services de médecine d'urgence et l'organisation d'un système de formation font partie des priorités.

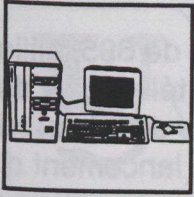
La Malaisie a commencé à produire principalement des accessoires simples jetables tels que des lames de bistouri, des forceps, des ciseaux, des seringues et des aiguilles à ponction veineuse. Ce secteur ne menace pas vraiment les importateurs pour plusieurs raisons :

- les fabricants locaux alimentent principalement leur société mère outre-mer;
- la Malaisie est toujours dépourvue de la technologie et de la main-d'oeuvre spécialisées qui lui permettraient de produire son propre matériel médical sophistiqué, et dépend entièrement de produits importés pour répondre à la demande intérieure;
- et le marché intérieur n'est pas suffisamment développé pour justifier l'installation d'usines capables de produire du matériel de haute technologie.

Toutefois, depuis quelques années, les fabricants sont encouragés à investir dans la fabrication de médicaments génériques (médicaments en vente libre). L'industrie pharmaceutique traditionnelle investit également dans la modernisation de ses installations et usines.

* Ce résumé est basé sur une étude sectorielle intitulée *Medical Devices & Assistive Devices for Home Health Care and Institutions*, effectuée en octobre 1993 pour le compte du haut-commissariat canadien à Kuala Lumpur. On peut obtenir le rapport complet en s'adressant au haut-commissariat ou à l'InfoCentre du MAECI.

4. TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET TÉLÉCOMMUNICATIONS*



Il y a des occasions d'affaires dans les services de gestion des installations de technologie de l'information et une demande permanente de systèmes d'information géomatique et de traitement d'images. Les industries de soutien des télécommunications représenteront également un marché en croissance.

• Technologie de l'information

Les dépenses en technologie de l'information (TI) vont continuer de s'accroître, particulièrement dans le secteur public, dans les services financiers et dans les industries de la fabrication et de la vente au détail.

Le marché du logiciel est dominé par les importations, bien qu'on compte un certain nombre de fabricants locaux qui élaborent leurs propres applications pour le marché local. Des sociétés étrangères comme Microsoft Corporation, Borland, Lotus, Dun and Bradstreet Software Services and Systems, et Applications and Products AG, ont ouvert des bureaux en Malaisie.

Un certain nombre d'établissements tertiaires (écoles polytechniques, universités et collèges) offrent divers programmes de formation en informatique débouchant sur des diplômes variés, afin de pouvoir répondre à la demande de personnel spécialisé en TI dans l'avenir. La demande de services-conseils en TI continue de croître et un certain nombre de consultants et de fournisseurs établis sont présents dans le marché. Le marché des services de bureautique semble en diminution mais on dénote une sensibilisation et un intérêt croissants à l'égard de certains créneaux spécialisés comme les services de gestion d'installations.

La présence canadienne dans le marché de la TI malaisienne consiste principalement dans les services de traitement d'images géomatiques et dans la récupération de données à la suite de pannes d'ordinateur. Pour qu'un nouveau logiciel lancé sur le marché soit un succès, il faut absolument que le client soit sensibilisé au produit, que celui-ci soit concurrentiel et que le service à la clientèle soit sans faille.

• Télécommunications

En 1994, la Malaisie a lancé une nouvelle Politique nationale en matière de télécommunications (PNT), qui de fait ouvre la porte à l'arrivée d'autres fournisseurs de services de télécommunications dans un marché antérieurement dominé par Telekom Malaisie. Toutefois, comme le prévoient tous les nouveaux permis d'exploitation, les

* Le résumé sur la technologie de l'information est basé sur l'étude intitulée *Market Study on Computer Products and Services in Malaisie*, effectuée en mars 1993 pour le compte du haut-commissariat canadien à Kuala Lumpur. On peut obtenir le rapport complet en s'adressant au haut-commissariat ou à l'InfoCentre du MAECI.

fournisseurs nouvellement agréés doivent toujours s'interconnecter avec l'exploitant national (Telekom) et avec les autres déjà présents sur le marché.

L'expansion de la téléphonie rurale se poursuit avec un investissement de 695 millions \$ CAN. On prévoit un accroissement de 12 % par année de l'utilisation du téléphone dans les centres ruraux, tandis que le nombre d'appareils téléphoniques payants en milieu rural augmentera en moyenne de 20 % par année. Les autorités ont annoncé le lancement d'un programme quinquennal national de développement de systèmes d'information prévoyant l'informatisation de 125 organismes de district.

La plupart des analystes conviennent que les véritables gagnants de la PNT sont les industries de soutien, tant intérieures qu'étrangères. La PNT encourage la fabrication locale de composants de matériel de télécommunication grâce à des mesures fiscales et à des stimulants à l'exportation. Le gouvernement et les principaux intervenants actuels reconnaissent la nécessité d'une participation étrangère, et particulièrement des transferts technologiques.

5. SERVICES ÉDUCATIFS*



• Avec ses 70 000 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement postsecondaire outre-mer en 1994, la Malaisie offre un marché considérable de services éducatifs tant au Canada qu'à l'intérieur de ses frontières.

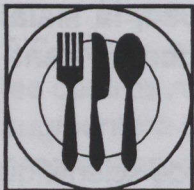
La Malaisie fait actuellement face à une grave pénurie de scientifiques, de professionnels, de gestionnaires, d'ingénieurs et de techniciens spécialisés. On estime que le marché du travail aura besoin de 1,5 million de professionnels pendant la période 1990-2020. En outre, la section de planification économique du Cabinet du Premier ministre prévoit que la proportion occupée par les cols blancs dans la population active passera de 2,5 % en 1990 à 4,5 % en 2020. Pour répondre à l'objectif fixé par le ministère de la Santé qui désire doter le pays d'un système universel de soins de santé pour l'an 2000, il faudra former outre-mer entre 1991 et 2000 environ 3 000 médecins et 2 500 dentistes. Récemment, il a été estimé que d'ici l'an 2000, la Malaisie risquait de faire face à une pénurie de 120 000 cols bleus. À court terme, les secteurs les plus en demande du point de vue de la formation sont ceux des techniciens, des spécialistes de l'assurance de la qualité et des gestionnaires.

En raison de l'accès limité à l'enseignement en Malaisie, le nombre d'étudiants malaisiens inscrits dans des établissements outre-mer a dépassé 70 000 en 1994. On estime que les Malaisiens dépensent environ 1,5 milliard \$ CAN pour faire former leurs étudiants en Amérique du Nord, en Europe et en Australie. Depuis l'indépendance du pays en 1957, plus de 70 000 Malaisiens ont reçu leur formation au Canada. En 1993, on dénombrait 2 300 étudiants malaisiens au Canada, ce qui représente plus de 45 millions \$ CAN en frais de scolarité et en dépenses de subsistance. Pour encourager un plus grand nombre d'étudiants étrangers à venir au Canada, Éducation Canada (Malaisie), un organisme financé par l'ACDI, a officiellement ouvert ses portes en 1989. Cet organisme renseigne et oriente les étudiants malaisiens et participe à des salons et à d'autres événements lui permettant de les joindre. En reconnaissance de l'importance de ce secteur, le rôle d'Éducation Canada sera désormais assumé par un nouveau Centre canadien d'éducation dont le mandat sera élargi davantage et inclura la commercialisation des services éducatifs canadiens. En outre, le haut-commissariat canadien à Kuala Lumpur est en train de mettre en oeuvre à l'intention de la Malaisie un plan d'action en matière d'éducation. Cette initiative permettra de sensibiliser davantage les Malaisiens aux possibilités qu'offre le système canadien d'éducation et présentera le Canada comme un fournisseur exceptionnel de services d'éducation de qualité.

Une autre donnée intéressante pour les fournisseurs de services d'éducation est le fait que la Malaisie s'est donné comme objectif officiel de devenir à la fois un centre d'excellence en matière d'éducation et un centre régional d'éducation dans le Sud-Est asiatique. Le gouvernement malaisien envisage de modifier sa législation pour permettre l'établissement de campus locaux d'universités étrangères prestigieuses.

* Pour de plus amples renseignements sur le marketing de l'éducation en Malaisie, veuillez communiquer avec la Direction de la coordination régionale de l'Asie et du Pacifique du MAECI au numéro (613) 943-0899, ou avec le haut-commissariat canadien à Kuala Lumpur.

6. PRODUITS ET SERVICES AGRO-ALIMENTAIRES*



• Il y a de bonnes perspectives d'exportations pour les fruits frais et transformés, les denrées en vrac comme le soya et le blé, et les produits alimentaires préparés à la manière *halal*.

En 1993, les produits agricoles ont représenté 14 % du commerce bilatéral total de la Malaisie avec le Canada. Les exportations (y compris les produits de la forêt et le bois de sciage) ont totalisé 10,0 milliards \$ US (une hausse de 18 % par rapport à 1992) tandis que les importations se sont chiffrées à 3,0 milliards \$ US (une hausse de 8 % par rapport à 1992). Les principales denrées importées sont les céréales de consommation humaine et fourragères, les fruits et les légumes, le poisson, les produits du lait et le sucre. En 1993, le Canada a exporté pour 32 millions \$ CAN de produits agro-alimentaires en Malaisie; ces produits représentaient environ 16 % du total des exportations canadiennes à destination de ce pays. Les exportations comprenaient du blé pour 24,1 millions \$ CAN (75 % du total des exportations de produits agro-alimentaires), du soya pour 4,7 millions \$ CAN (5 %), des pois secs pour 580 000 \$ CAN (2 %) et des frites congelées pour 450 000 \$ CAN (1,5 %).

Les principaux produits de la Malaisie sont l'huile de palme, le riz, le caoutchouc, l'ananas frais, le cacao et le sucre brut. En ce qui concerne les animaux d'élevage, le secteur du porc est le deuxième en importance, après la volaille. L'agriculture emploie 21 % de la population active.

En janvier 1993, la Malaisie a annoncé, pour la période 1992-2010, le lancement d'une nouvelle politique agricole (NPA). L'énoncé de politique fait état de la volonté de moderniser l'agriculture par une mécanisation plus poussée, par le recours à la technologie, par l'obtention d'économies d'échelle et par la prestation de nouveaux services aux agriculteurs et la formation en agriculture. La Malaisie s'est donné un objectif de croissance de sa production agricole de 3 % par année en valeur ajoutée.

En général, la politique alimentaire et la politique commerciale de la Malaisie ne sont pas indûment restrictives. Il y a lieu de noter qu'en raison de la présence d'une majorité musulmane, l'importation de produits du boeuf et de la volaille est soumise à des exigences d'abattage et de certification répondant aux prescriptions voulues du rite *halal*. Les aliments qui contiennent un produit animal doivent également être certifiés conformes aux exigences *halal* pour pouvoir être achetés par les consommateurs musulmans. Depuis le 28 octobre 1994, les droits d'importation applicables à plus de 600 produits alimentaires et agricoles sont réduits ou abolis.

* Pour de plus amples renseignements sur ce secteur, prière de communiquer avec le haut-commissariat à Kuala Lumpur ou avec l'agente du commerce agro-alimentaire du MAECI pour l'Asie du Sud-Est, M^{me} Eileen Durand, qui est en poste au haut-commissariat canadien à Singapour (voir adresse dans l'Annexe I : *Contacts et publications utiles*).

Plusieurs facteurs contribuent à l'intérêt grandissant que présente le marché malaisien pour ce qui est des produits alimentaires importés, et notamment l'augmentation du revenu disponible et l'émergence d'une société de consommation, la prolifération de restaurants de type occidental, l'augmentation du nombre d'hôtels de grand luxe et l'expansion de la gastronomie locale. En conséquence, la demande de produits de consommation comme les fruits et les légumes frais et transformés, les frites congelées, le boeuf congelé, les « casseroles » préparés, les aliments et boissons semi-préparés, les produits de la volaille et les boissons non alcoolisées et alcoolisées devrait s'accroître. Les associations industrielles canadiennes représentant les intérêts du colza canola, du soya et du porc considèrent la Malaisie comme un marché prioritaire.



Relations d'affaires

Les Malaisiens ont tendance à être réservés lors de la première rencontre avec un étranger et d'habituer

généralement à donner des renseignements ou de se lancer dans des discussions approfondies. Par comparaison avec les Occidentaux, ils adoptent une approche beaucoup plus consensuelle en dynamique de groupe. Contrairement à ce qu'ils ne sont pas prêts à « parler affaires » immédiatement. Ils préfèrent plutôt, avant d'établir une relation, s'enquérir des intérêts personnels de leur interlocuteur, de sa situation familiale, ou encore de son opinion sur telle équipe de sport ou sur des questions d'intérêt général. Le fait d'insister pour obtenir une réponse « précise » à une question étudiée, quelle qu'en soit l'importance, ne fera qu'embarrasser un Malaisien, particulièrement s'il est entouré de compatriotes.

Vous n'avez pas à fournir « toutes les réponses ». Dites honnêtement ce que vous savez et ce que vous ne savez pas; cette attitude permet d'établir votre crédibilité et de créer une relation de confiance. Évitez de critiquer le Canada,

les Canadiens ou vos concurrents; vous ne serez que mal vu et votre crédibilité.

Les questions politiques sont très délicates, particulièrement à cause du fait que les affaires et la politique ont des liens plus étroits en Malaisie que dans de nombreux pays occidentaux.

Les Malaisiens sont fiers de leurs valeurs et de leurs institutions démocratiques. Le gouvernement se lance parfois dans un programme ambitieux de privatisation, mais son rôle dans les décisions commerciales demeure toujours important. Comme les visiteurs ne connaissent habituellement pas les codes sociaux de leurs interlocuteurs, il est tout intérêt à ne pas les froisser et à se limiter à des généralités en la matière.

Singapour a quitté pacifiquement la fédération malaise en 1965, mais certaines sensibilités demeurent perceptibles. Les deux pays coopèrent étroitement, mais il existe une forte rivalité naturelle entre eux dans tous les secteurs de concurrence, depuis le sport jusqu'au développement économique. Évitez les comparaisons entre la Malaisie et Singapour.

- **Faire des affaires en Malaisie exige un engagement et un effort à long terme. Les affaires se concluent souvent grâce à l'existence de relations ou de rapports interpersonnels fructueux.**
-



Relations d'affaires

Les Malaisiens ont tendance à être réservés lors de la première rencontre avec un étranger et s'abstiennent généralement de donner des renseignements ou de se lancer dans des discussions approfondies. Par comparaison avec les Occidentaux, ils adoptent une approche beaucoup plus consensuelle en dynamique de groupe. Contrairement à ceux-là, ils ne sont pas prêts à « parler affaires » immédiatement. Ils préfèrent plutôt, avant d'établir une relation, s'enquérir des intérêts personnels de leur interlocuteur, de sa situation familiale, ou encore de son opinion sur telle équipe de sport ou sur des questions d'intérêt général. Le fait d'insister pour obtenir une réponse « précise » à une question éludée, quelle qu'en soit l'importance, ne fera qu'embarrasser un Malaisien, particulièrement s'il est entouré de compatriotes.

Vous n'avez pas à fournir « toutes les réponses ». Dites honnêtement ce que vous savez et ce que vous ne savez pas; cette attitude permet d'asseoir votre crédibilité et de créer une relation de confiance. Évitez de critiquer le Canada,

les Canadiens ou vos concurrents : vous ne ferez que miner votre crédibilité.

- **Les questions politiques sont très délicates, particulièrement à cause du fait que les affaires et la politique ont des liens plus étroits en Malaisie que dans de nombreux pays occidentaux.**

Les Malaisiens sont fiers de leurs valeurs et de leurs institutions démocratiques. Le gouvernement se lance certes dans un programme ambitieux de privatisation, mais son rôle dans les décisions commerciales demeure toujours important. Comme les visiteurs ne connaissent habituellement pas les opinions politiques de leurs interlocuteurs, ils ont tout intérêt à ne pas les froisser et à se limiter à des généralités en la matière.

Singapour a quitté pacifiquement la fédération malaise en 1965, mais certaines sensibilités demeurent perceptibles. Les deux pays coopèrent étroitement, mais il existe une forte rivalité naturelle entre eux dans tous les secteurs de concurrence, depuis le sport jusqu'au développement économique. Évitez les comparaisons entre la Malaisie et Singapour.

PROMOTION DES AFFAIRES

• **Rendez-vous d'affaires**

Les exportateurs canadiens expérimentés ont constaté qu'un client malaisien éventuel doit être convaincu du sérieux du fournisseur et de la qualité du ou des produits qu'il envisage d'acheter. La meilleure façon d'aborder la Malaisie et ses possibilités d'affaires est de rendre une visite personnelle à un client éventuel, puisque les industriels locaux préfèrent rencontrer leurs fournisseurs en puissance pour négocier avec eux. Dès votre arrivée en Malaisie, il vous appartient de convaincre les acheteurs locaux de votre capacité de concurrence et de la valeur de vos produits. Le fait de vous donner une certaine « légitimité » et de vous engager à long terme revêt une importance primordiale pour le succès de votre stratégie d'affaires.

Le maintien de contacts avec les gens d'affaires malaisiens et l'adoption d'une approche généralement prudente envers les affaires jouent un rôle important dans la stratégie d'un industriel canadien. La connaissance des méthodes et des coutumes malaisiennes est également importante. Un bon représentant local pourra habituellement organiser vos rendez-vous, s'assurer que vous respectez les pratiques locales et vous servira d'intermédiaire. Il arrive souvent que la première réunion vous permette uniquement de « faire connaissance » et que l'acheteur en profite pour évaluer ce que vous offrez par rapport à ses fournisseurs actuels. L'interaction sociale peut être fondamentale dans le processus de création de liens commerciaux.

Vous devriez vous arranger pour arriver à temps à vos rendez-vous d'affaires, en vous souvenant qu'il peut y avoir des bouchons de circulation dans certains secteurs à certaines heures et que les taxis sont parfois difficiles à trouver.

Au début de la rencontre, vous devriez faire une présentation complète de votre produit et de votre société. Vous pouvez remettre à votre éventuel acheteur des dépliants, des listes de caractéristiques techniques, des échantillons, des listes de prix et des renseignements sur les livraisons et le contrôle de la qualité, pour permettre à celui-ci de vous évaluer et d'évaluer le produit ou le service que vous offrez.

Lorsqu'ils prospectent de nouveaux marchés, les exportateurs d'expérience s'assurent qu'ils ont en main leur documentation et leurs échantillons (s'il y a lieu), une ample provision de cartes d'affaires, du papier à lettre et des cartes de remerciements portant l'en-tête de leur compagnie, des photos-passeport supplémentaires et de petits objets promotionnels portant le nom ou le logo de leur compagnie.

- **En Malaisie, vous devriez concentrer l'essentiel de votre attention sur la personne du niveau hiérarchique le plus élevé présente à la rencontre.**

La société malaisienne est hiérarchisée. Lorsqu'ils rencontrent des Malaisiens, les Occidentaux commettent souvent l'erreur de s'adresser à toute la

salle ou à tout le groupe plutôt qu'à la personne importante. Recherchez le contact des yeux. Évitez de parler à tout prix et écoutez attentivement. Des gestes comme bâiller ou s'asseoir nonchalamment pendant une réunion, montrer quelqu'un du doigt, mettre les pieds sur une table, hausser la voix, faire le clown, ou parler avec des éclats de voix dénotent un manque de savoir-vivre. (En cas de nécessité, on peut montrer des objets ou des personnes en refermant un peu la main sur le poignet et en utilisant le pouce pour pointer.)

Ne soyez pas trop ferme lorsque vous serrez des mains. Certains Malaisiens préfèrent limiter la poignée de main à un contact paume à paume puis ramener immédiatement la main sur le coeur pour signifier qu'ils acceptent sincèrement une salutation. Ayez une bonne réserve de cartes d'affaires pour les occasions officielles et officieuses. Les cartes d'affaires peuvent être offertes avec la main droite ou avec les deux mains. Étudiez rapidement la carte qui vous est remise avant de la mettre de côté. Si elle vous est offerte à table, il est acceptable de la garder près de votre assiette.

- **Suivi**

Les billets de remerciement, les échantillons, les brochures et les autres

renseignements promis devraient être expédiés le plus tôt possible.

Un suivi adéquat peut se révéler essentiel au succès d'une visite d'affaires. Le fait de correspondre régulièrement avec vos contacts et agents malaisiens montrera votre intérêt et votre sincérité. Rappelez-vous qu'il est dans votre intérêt d'envoyer au haut-commissariat canadien à Kuala Lumpur une copie de toute la correspondance que vous adressez à vos interlocuteurs malaisiens : il sera difficile pour le personnel de suivre vos progrès ou d'intercéder en votre faveur s'il n'a pas été mis le coup.

- **Code vestimentaire**

La Malaisie est un pays à majorité musulmane et il est conseillé de s'habiller sobrement. Dans les réunions d'affaires, les hommes devraient porter une chemise à manches longues blanche ou de couleur unie ainsi qu'une cravate. Ils peuvent porter un veston lorsqu'ils rencontrent des cadres supérieurs. Il est de mise de porter une chemise de batik à manches longues et des pantalons longs pour les événements qui ont lieu en soirée. Évitez autant que possible les shorts et les chemises sport. Les femmes devraient s'habiller de la même façon qu'au Canada lorsqu'elles ont des rencontres d'affaires, en se rappelant qu'elles doivent se couvrir les épaules et éviter les jupes et les shorts trop courts.

REPRÉSENTATION

Les sociétés qui souhaitent recruter un agent ou un distributeur devraient traiter directement avec une personne ou une entreprise reconnue qui est familière avec la plus récente réglementation gouvernementale et qui a des contacts établis avec les clients éventuels.

Les exportateurs canadiens en Malaisie peuvent utiliser un certain nombre de méthodes de marketing. Les exportations peuvent transiter par l'intermédiaire d'agents ou de distributeurs nommés, de firmes commerciales malaisiennes établies, de sociétés de représentation, de bureaux de ventes ou de succursales.

Il peut se révéler avantageux de traiter avec un organisme malais ou sous contrôle *Bumiputra* qui bénéficie d'un traitement privilégié aux termes de la politique économique nationale malaisienne. Le gouvernement malaisien attribue fréquemment des marchés à des entreprises *Bumiputra* ou à des entreprises dans lesquelles des personnes d'ethnie

Bumiputra détiennent les majorités des actions. En attribuant un marché à une société étrangère, le gouvernement est très sensible à la présence d'un élément malaisien dans la soumission, qu'ils s'agisse de compétences, de main-d'oeuvre ou de matériaux locaux.

Le haut-commissariat canadien à Kuala Lumpur peut vous fournir des listes d'agents en Malaisie. Vous devriez écrire directement aux sociétés recommandées et, une fois le contact établi, prévoir une réunion avec celles-ci dans le but d'en choisir une. L'agent choisi devrait être nommé pour une période d'essai d'environ un an. La présence d'un agent n'élimine pas l'obligation de se rendre régulièrement en Malaisie pour appuyer les efforts de l'agent et pour montrer au(x) client(s) que vous êtes un fournisseur sérieux.

Le soutien technique sous forme de mises à jour, de modifications et de perfectionnements réguliers est important pour la formation de l'agent et pour le maintien de la crédibilité d'un produit.

SOUSSIONNER LES MARCHÉS

Des organismes du gouvernement malaisien sont chargés d'acheter le matériel d'infrastructure pour répondre aux besoins en énergie, en eau, en systèmes d'irrigation et en réseaux de transport du pays. Ces achats sont souvent effectués auprès de fournisseurs étrangers qui soumissionnent des appels d'offres

internationaux. Pour soumissionner avec succès, il faut être en contact étroit avec les ministères et les organismes à vocation internationale du gouvernement malaisien chargés de planifier et de mettre en oeuvre les projets. Les sociétés canadiennes devraient choisir à l'avance un représentant ou un associé malaisien pour

« être dans le coup » au stade le plus précoce possible. Seuls les sociétés prêtes à investir beaucoup de temps dans le marché malaisien devraient rechercher ce genre de projets.

Les achats effectués par les organismes du gouvernement malaisien

peuvent être financés par l'État lui-même ou par l'intermédiaire d'institutions financières internationales comme la Banque asiatique de développement (BAD) ou la Banque mondiale. Les modalités varient selon le ministère, le pays prêteur et l'organisme international en cause.

Les sociétés qui voudraient obtenir de plus amples renseignements sur les possibilités offertes par la Banque mondiale devraient se renseigner auprès du bureau de liaison avec les institutions financières internationales de l'ambassade du Canada à Washington, téléphone (202) 682-7788, télécopieur (202) 682-7789.

Les sociétés désireuses de soumissionner des marchés de la BAD devraient :

1. S'inscrire ou inscrire leur organisation auprès des services DACON (Data on Consultants - Données sur les consultants - entreprises) ou DICON (Data on Individual Consultants - Données sur les consultants - particuliers) à la BAD. C'est un processus long mais obligatoire. Il faut remplir les formules requises avec soin et s'assurer qu'elles sont le plus détaillées et le plus exactes possible. Ces formules sont le premier document que les agents de projet de la BAD examinent lorsqu'ils dressent une liste habituellement longue d'entrepreneurs possibles pour leurs projets. Pour en obtenir, veuillez communiquer avec le directeur de la Division des services de consultation, Bureau central des services des projets, Banque asiatique de développement, boîte postale 789, 1099 Manille, République des Philippines, téléphone (63-2) 711-3851, télécopieur (63-2) 741-7961.
2. S'abonner à la publication mensuelle de la BAD, *ADB Business Opportunities*, qui donne des renseignements sur les prochains projets de prêts et d'aide technique. Vous devriez lire cette publication en entier car elle vous permettra de repérer à l'avance les projets susceptibles de vous intéresser. Pour vous abonner, communiquez avec le Service des abonnements, Bureau de l'information, Banque asiatique de développement, boîte postale 789, 1099 Manille, République des Philippines, téléphone (63-2) 711-3851, télécopieur : (63-2) 741-7961.

Pour vous abonner à cette publication d'une valeur inestimable, il vous en coûtera 100 \$ US pour 12 mois ou 160 \$ US pour 24 mois (payables par chèque, par traite bancaire ou par mandat-poste libellé en devise américaine, ou par mandat-poste international libellé en devise américaine par une banque).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon de vous inscrire et de soumissionner les projets de la BAD, veuillez communiquer avec M. Art Fraser de l'ambassade du Canada à Manille, Philippines, téléphone (63-2) 815-9536, télécopieur (63-2) 815-9595. Vous pouvez également obtenir des détails sur les projets de la Banque mondiale en vous informant auprès du Bureau de liaison avec les institutions financières internationales, ambassade du Canada à Washington, téléphone (202) 682-1740, télécopieur (202) 682-7726.

MAIN-D'OEUVRE ÉTRANGÈRE

La population active de la Malaisie comprend plus de 7 millions de travailleurs. Elle est généralement fiable, productive et favorable au perfectionnement. Le taux d'alphabétisation est parmi les plus élevés d'Asie et la formation industrielle est assurée par des établissements spécialisés de l'État et par des écoles techniques. Le gouvernement malaisien exige des sociétés étrangères qu'elles fassent tout en leur pouvoir pour former des *Bumiputra*.

Voici les taux horaires moyens, en ringgits malaisiens, versés à la main-d'oeuvre :

Ouvriers ou travailleurs agricoles non spécialisés	15
Ouvriers ou travailleurs agricoles semi-spécialisés	20-25
Spécialistes débutants à superviseurs	750-1500 (taux mensuel)
Spécialistes non professionnels et non gestionnaires	1500-3500 (taux mensuel)
Gestionnaires	3500+ (taux mensuel)

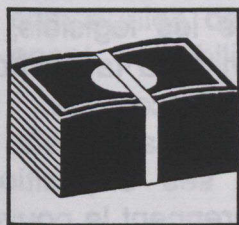
Un boni annuel représentant entre un et trois mois de traitement n'est pas rare.

On estime qu'environ 25 % de la main-d'oeuvre est syndiquée. Il y a des

syndicats importants et actifs dans les plantations, dans les banques et dans la fonction publique. La syndicalisation du secteur de l'électronique a commencé vers 1990. Le gouvernement encourage les syndicats internes plutôt que les centrales syndicales. Le ministre malaisien des Ressources humaines offre des services de conciliation en cas de conflit de travail. Le ministre ou les parties en cause peuvent également soumettre un différend à l'arbitrage de la Cour des règlements industriels, dont les décisions sont exécutoires.

Les étrangers qui acceptent un emploi en Malaisie doivent obtenir un permis de travail. Le gouvernement malaisien a pour politique de faire en sorte que les postes de tous les niveaux du secteur industriel soient occupés un jour par des nationaux. D'ici là, les sociétés étrangères peuvent « importer » des travailleurs s'il n'y a aucun Malaisien de compétent disponible. Par ailleurs, certains « postes clés » (de direction ou non) peuvent être comblés en permanence par des étrangers. Dans ce cas, il faut présenter une demande à l'Administration malaisienne de développement industriel lors de l'approbation du projet (voir l'adresse à l'Annexe I : *Contacts et publications utiles*).

SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS LOCAUX

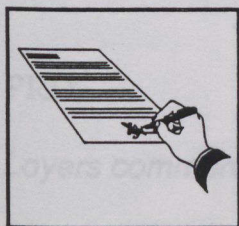


La Malaisie jouit d'un système bancaire bien développé et sophistiqué qui constitue une importante source de capitaux pour le développement commercial et industriel. Sur les 38 banques commerciales actives au pays, 22 sont indigènes et les autres sont des succursales de banques étrangères. La Banque Negara Malaisie, la banque centrale, supervise le système

bancaire, agit comme banquier et comme conseiller financier pour le gouvernement, émet des devises et applique la réglementation sur le contrôle des changes.

La Banque Scotia a ouvert une succursale commerciale à Kuala Lumpur. Son adresse est Menara Boustead, 69 Raja Chulan, 50200 Kuala Lumpur, tél. : (60-3) 241-0766, téléc. : (60-3) 241-2160. Son adresse postale est P.O. Box 11056, 50734 Kuala Lumpur.

SYSTÈME JURIDIQUE



Le système juridique de la Malaisie est un mélange de *common law* britannique, appliqué par la Cour suprême, de droit islamique, appliqué par les tribunaux religieux, et de droit coutumier (*adat*). Les lois basées sur le modèle britannique prédominent dans les domaines du droit commercial et du droit criminel, tandis que les lois islamiques s'appliquent dans des domaines comme le droit familial. Le droit *adat* est utilisé pour le régime de possession des terres.

L'arbitrage est un recours bien établi en Malaisie. Kuala Lumpur abrite un centre d'arbitrage international. En outre, contrairement à la pratique dans d'autres pays d'Asie, les avocats étrangers ont le droit de comparaître dans des procédures d'arbitrage.

• Protection de la propriété intellectuelle

Le registraire des marques de commerce et des brevets contrôle l'enregistrement de la propriété intellectuelle. Les requérants étrangers doivent présenter une demande à un agent local (résident) et fournir une adresse locale pour obtenir le service. Les nouvelles demandes font l'objet d'une recherche et d'un examen approfondis par le registraire avant d'être acceptées et d'être annoncées dans la Gazette officielle.

• Règlement des différends

Les conflits peuvent être réglés par des instances devant les tribunaux malaisiens. Par ailleurs, les parties à un conflit peuvent opter pour l'arbitrage.

La protection des marques de commerce est régie par la loi de 1976 sur les marques de commerce. Lorsqu'une appellation commerciale est enregistrée, aucune personne ou entreprise autre que le propriétaire n'a le droit de l'utiliser. La protection n'est pas limitée dans le temps, à condition que l'enregistrement soit périodiquement renouvelé et que la marque continue d'être utilisée.

Aux termes de la Loi de 1986 sur les brevets, la seule méthode de protection d'un brevet en Malaisie consiste à le faire enregistrer par l'État. La protection d'un brevet enregistré est valable pour 15 ans à compter de la date d'enregistrement.

La Loi de 1987 sur le droit d'auteur prévoit une protection globale des oeuvres assujetties au droit d'auteur et renferme des dispositions sur les questions

périphériques touchant au droit d'auteur. La loi précise la nature des oeuvres admissibles, y compris les logiciels, la portée de la protection et la façon dont cette protection est accordée. La protection est bonne pour 50 ans. Cette loi est originale de par ses dispositions d'application, qui comprennent le pouvoir d'entrer dans des lieux où l'on soupçonne qu'il y a eu contravention, le pouvoir de fouiller ces lieux et de saisir les documents et les appareils illégaux, et qui prévoient la création d'une équipe spéciale d'agents chargés de son application. Les oeuvres étrangères sont protégées si elles sont créées ou publiées en Malaisie dans les 30 jours après leur diffusion dans leur pays d'origine.

La Malaisie a signé la Convention de Berne pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques.

RÉGIME D'IMPOSITION

Les particuliers et les sociétés doivent payer un impôt sur le revenu. Les sociétés résidentes doivent payer un impôt sur leurs revenus mondiaux. Les sociétés étrangères qui n'ont pas pignon sur rue en Malaisie mais qui y traitent des affaires doivent payer un impôt sur les revenus gagnés en Malaisie. Pour déterminer si une société réside ou non au pays, l'État utilise un critère basé sur la gestion et le contrôle. Le taux d'imposition des sociétés est un taux uniforme de 34 % sauf pour les revenus des sociétés de prospection pétrolière qui sont imposés à 45 %. Les

taux d'imposition des particuliers varient entre 2 % et 34 %.

Une taxe de vente et de service a été imposée avec le budget de 1992. D'ici à sa mise en oeuvre intégrale, des taxes distinctes de vente et de service sont toujours perçues. La taxe de vente, qui varie entre 5 % et 15 %, est perçue sur les biens fabriqués et vendus localement et sur les biens importés pour consommation intérieure. L'assiette de la taxe existante de service a été élargie en 1993 et cette taxe s'applique maintenant non seulement aux biens et aux services vendus par les

hôtels, les restaurants et les bars mais également à ceux qui sont fournis par les compagnies de télécommunications, les agents immobiliers et les clubs récréatifs.

Un contrôle des prix est appliqué sur certaines denrées de base comme le riz, le sucre, le lait, le pain, le ciment, le pétrole, le kérosène et le gaz de pétrole liquéfié.

PUBLICITÉ ET RECHERCHE

Les médias et supports publicitaires que l'on trouve au Canada sont également présents en Malaisie. Il y a des journaux en langues anglaise, malaise, chinoise et tamoul; leur tirage est comparativement plus élevé qu'au Canada. Les principaux journaux de langue anglaise sont le *New Straits Times*, le *Star*, le *Sun*, le *Business Times* et le *Malay Mail*. La radio et la télévision d'État et un réseau de télévision

indépendant offrent également du temps d'antenne publicitaire dans toutes les langues principales. Le genre de promotion dépendra de votre produit et du marché visé.

Avant de vous lancer dans une campagne promotionnelle globale, il est conseillé de consulter un firme de publicité ou de relations publiques malaisienne.

PRIX

Loyers commerciaux et résidentiels

Kuala Lumpur seulement offre environ 2 millions de mètres carrés de locaux de bureaux. Dans toute la Malaisie, on dénombre plus de 140 parcs industriels équipés d'installations indépendantes d'alimentation électrique, d'adduction d'eau et de télécommunications. Le taux de location mensuel au pied carré pour les locaux de la meilleure catégorie varie de 2 \$M à 5 \$M; les baux sont signés pour 60, 90 ou 99 ans. Les sociétés étrangères ont le droit d'acheter des terrains et de construire leurs propres bâtiments dans les parcs industriels. Les prix d'achat varient de 3,50 à 30 \$M par pied carré.

On peut louer des maisons ou des appartements de luxe entièrement meublés et pourvus de l'air climatisé en déboursant entre 3 500 et 6 000 \$M par mois.

Location d'automobiles

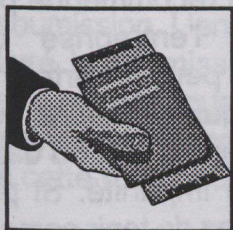
On peut louer une petite voiture avec air climatisé, sans chauffeur, pour environ 150 \$M par jour. On peut habituellement la réserver à partir des grands hôtels et des aéroports; les permis de conduire de la plupart des pays sont valides en Malaisie. Les véhicules circulent à gauche de la chaussée.

Le tableau suivant indique les prix de location approximatifs dans plusieurs centres majeurs en Malaisie:

PRIX DE LOCATION - Malaisie					
Ville	Bureaux	Transport	Logement	« Bureaux instantanés »	Services de secrétariat
Kuala Lumpur	5 \$ CAN/pi ²	2 000 \$ CAN/mo	3 000 \$ CAN /mo	3 000 \$ CAN /mo	300 \$ CAN/mo
Johor Bahru	5 \$ CAN/pi ²	2 000 \$ CAN /mo	3 000 \$ CAN /mo	3 000 \$ CAN /mo	300 \$ CAN/mo
Port Kelang	2,50 \$ CAN/pi ²	2 000 \$ CAN /mo	2 500 \$ CAN /mo	S.O.	200 \$ CAN/mo
Georgetown	2,50 \$ CAN/pi ²	2 000 \$ CAN /mo	2 500 \$ CAN /mo	2 000 \$ CAN /mo	200 \$ CAN/mo
Kuching	3 \$ CAN/pi ²	2 000 \$ CAN /mo	2 000 \$ CAN /mo	S.O.	250 \$ CAN/mo
Kota Kinabalu	3,50 \$ CAN/pi ²	2 000 \$ CAN /mo	2 000 \$ CAN /mo	S.O.	300 \$ CAN/mo

1. Taux maximum de location par pi² pour les locaux à bureaux
2. Taux de location mensuel pour une Volvo 240 ou l'équivalent
3. Taux maximum de location pour un bungalow avec terrain
4. Taux moyen à maximum de location pour les « bureaux instantanés » d'une superficie maximale inférieure à 400 pi² (il s'agit de bureaux que l'on peut louer avec services à la carte : secrétariat, réception, salle de conférence, entretien, nettoyage, etc.)
5. Taux maximal pour les services de secrétariat

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX



ENTRÉE

Les ressortissants de pays du Commonwealth comme le Canada n'ont pas besoin de visa pour entrer en Malaisie. Sur présentation d'un passeport valide au point d'entrée, les autorités douanières délivrent un laissez-passer pour une visite sociale ou d'affaires de durée limitée. Les laissez-passer pour affaires sont strictement réservés aux personnes qui se livrent à des activités commerciales; ils ne peuvent être utilisés pour occuper un emploi permanent ou dans le but de superviser une activité d'installation ou de construction. Les visas de visite ou d'emploi et les visas de personne à charge et d'étudiant doivent être parrainés par un particulier, une entreprise ou un établissement d'enseignement malaisien.

• Douanes

À l'exception de certaines zones de libre-échange, les biens importés en

Malaisie sont assujettis à des droits de douane.

Les visiteurs peuvent importer en franchise de droits un maximum d'un litre de vin ou de spiritueux et une cartouche de 200 cigarettes, ou encore 200 grammes de tabac ou de cigares. L'importation de biens assujettis à des droits de douane, comme le matériel vidéo, peut être assujettie à un dépôt remboursable de 50 % de la valeur des biens. Il est conseillé d'avoir en sa possession le reçu d'achat au cas où le dépôt serait demandé.

Les narcotiques, le matériel pornographique, les jeux de vidéo qui présentent des scènes de jeux du hasard, de sexe et/ou d'horreur, les dagues et les couteaux à cran d'arrêt sont interdits. Les armes à feu et les munitions doivent être autorisées au moyen d'un permis spécial.

La peine de mort est automatiquement imposée aux personnes reconnues coupables d'avoir contrevenu à la loi sur les narcotiques.

LIGNES DIRECTRICES POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES À L'ÉTRANGER



Lorsqu'ils font des affaires à l'étranger, les Canadiens courent davantage de risques que des intérêts étrangers accèdent sans autorisation à des informations ou à une

technologie détenues en propre. Les gouvernements étrangers et leurs représentants, ce qui peut inclure des sociétés d'État ou financées par l'État, font parfois preuve de témérité sur leur propre territoire. Ces lignes directrices s'appliquent généralement outre-mer et nous ne prétendons nullement que les Canadiens soient particulièrement vulnérables en Malaisie.

En gros, en ce qui concerne l'information que l'entreprise doit emporter avec elle, le principe à respecter est de laisser chez soi tout ce dont on peut se passer. Des conseils additionnels suivent:

- La meilleure pratique consiste à transporter les renseignements commerciaux délicats sur disquette ou sur papier constamment sur soi. Les portedocuments et les bagages peuvent être fouillés à la douane à l'arrivée ou au départ ou être laissés sans surveillance à l'hôtel ou dans les bureaux de la compagnie avec laquelle vous faites affaire.

- Évitez de discuter d'information commerciale délicate au téléphone ou de la transmettre par télécopie sous une forme non chiffrée

- Pensez-y à deux fois avant de séjourner dans un hôtel recommandé par le gouvernement ou l'entreprise de l'étranger. L'hôtel choisi peut appartenir à une entreprise locale qui permettra aux intéressés de pénétrer dans l'hôtel ou dans votre chambre en toute impunité. Si par courtoisie vous vous devez de tenir compte de la recommandation, demandez qu'on vous propose deux ou trois hôtels au choix, vous risquerez moins d'aboutir à un endroit où l'on pourrait découvrir vos renseignements exclusifs. Les chambres d'hôtel ou les bureaux fournis par les entreprises ou les gouvernements d'accueil peuvent aussi être munis d'une surveillance électronique. Soyez prudent dans vos conversations. Fait ironique, un lieu public (parc urbain, centre commercial, attraction touristique) peut être un endroit plus sûr pour discuter de questions commerciales délicates.

- Méfiez-vous des ordinateurs portatifs fournis par les hôtels ou vos contacts des entreprises étrangères. Même si vous ne sauvegardez pas l'information sur le disque dur, certaines données peuvent être extraites, en particulier si la machine a été modifiée à cette fin.

- Évitez de jeter les notes d'une réunion commerciale qui peuvent renfermer de l'information exclusive qui pourrait être fort utile à un concurrent ou à l'entreprise avec laquelle vous êtes en négociation.

- Une entreprise canadienne, qui faisait partie du peloton de tête des

entreprises en lice pour un marché d'une valeur de plusieurs millions de dollars, a perdu la possibilité de soumissionner après avoir demandé à une société de messageries locale de livrer sa soumission. L'entreprise de messageries a livré la soumission en retard; l'entreprise est convaincue que c'est l'une des entreprises concurrentes qui a eu recours à cette ruse pour l'évincer.

Il incombe au Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) de faire enquête sur les activités qui représentent une menace pour la sécurité du Canada. Les efforts des gouvernements étrangers ou des sociétés leur appartenant ou sous leur influence pour avoir accès sans autorisation à des techniques brevetées ou à des renseignements exclusifs canadiens sont au nombre des activités pouvant faire l'objet d'une enquête. Le SCRS tient des bureaux dans tous les centres principaux au Canada.

TAXIS

Les taxis sont bon marché et sont dotés pour la plupart de l'air climatisé, bien que certains soient en piètre état mécanique et matériel. À Kuala Lumpur, le compteur commence à 1,50 \$M pour les deux premiers kilomètres puis monte par bonds de 10 sen à tous les 200 mètres. Toujours à Kuala Lumpur, le client doit payer un tarif majoré de 50 % après 23 heures. En dehors des grandes villes, les taxis n'ont pas de compteur. Le tarif pour

se rendre de l'aéroport Subang au centre-ville de Kuala Lumpur est d'environ 22 \$M. Un supplément de 50 % est également appliqué pour le service aéroportuaire entre 1 heure et 6 heures le matin.

Les tableau suivant donne les durées et les distances à prévoir pour les déplacements à l'intérieur de Kuala Lumpur.

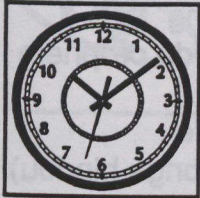
DESTINATION	DURÉE		LIEU
	Pointe	Hors-pointe	
Aéroport au Haut-commissariat canadien	90 min	45 min	
Du centre-ville/Haut-commissariat à :			
Ministères et organismes du gouvernement malaisien			
Ministère du Premier ministre	35 min	25 min	Jalan Dato Onn
Ministère du Commerce international et de l'Industrie	35 min	20 min	Jalan Duta
Ministère des Affaires étrangères	40 min	25 min	Jalan Wisma Putra
Ministère de la Science, de la Technologie et de l'Environnement	25 min	15 min	Jalan Raja Laut
Ministère des Transports	30 min	20 min	Damansara Heights
Ministère de l'Agriculture	25 min	15 min	Jalan Sultan Salehuddin
Ministère de l'Énergie, des Télécommunications et des Postes	30 min	20 min	Jalan Semantan
Ministère de la Défense	20 min	10 min	Jalan Semarak
Ministère de l'Éducation	30 min	20 min	Pusat Bandar Damansara
Ministère de la Santé	30 min	20 min	Jalan Dungun
Service de planification économique	35 min	25 min	Jalan Dato Onn
Ministère des Services vétérinaires	30 min	20 min	Bukit Damansara
Ministère de la Santé	30 min	20 min	Jalan Cenderasari
Administration malaisienne de développement industriel (MIDA)	30 min	20 min	Damansara
Petroleum Nasional Bhd (PETRONAS)	30 min	20 min	Dayabumi Complex
Tenaga Nasional Bhd	30 min	20 min	Bangsar
Éducation Canada	25 min	15 min	Jalan Sejahtera
Telekom Malaisie Bhd	30 min	20 min	Pantai
Entreprise Malaisie-Canada	25 min	15 min	Jalan Raja Chulan
Hôpital général de Kuala Lumpur	25 min	15 min	Jalan Pahang
Port Kelang	90 min	60 min	North Port/West Port

Nota : Les heures de pointe vont de 7 h à 9 h, de midi à 14 h et de 17 h à 19 h.

FUSEAU HORAIRE

La Malaisie a 12 heures d'avance sur l'heure normale de l'est du Canada et 13 heures d'avance sur l'heure avancée (octobre-avril).

HEURES OUVRABLES



La semaine musulmane est observée dans les États de Kelantan, Kedah, Johore, Perlis et Trengganu, où les commerces ferment le jeudi après-midi et toute la journée du vendredi, mais sont ouverts le samedi et le dimanche. Tous les autres États observent les jours de repos que nous connaissons mieux, le samedi et le dimanche.

Les bureaux de l'administration sont ouverts de 8 heures à 16 h 15 du lundi au vendredi et de 8 heures à 12 h 45 le samedi. La pause du midi va de 12 h 45 à 14 heures du lundi au jeudi, et de midi à 14 h 30 le vendredi (pour permettre la prière).

Les banques sont ouvertes de 10 heures à 15 heures les jours ouvrables et de 9 h 30 à 11 h 30 les demi-journées ouvrables.

Les commerces sont ouverts de 9 heures à 17 heures. La plupart des boutiques et des restaurants demeurent ouverts jusque tard en soirée.

JOURS FÉRIÉS



Les jours fériés témoignent du caractère multireligieux du pays. Tous les États observent une base commune de 11 jours fériés publics. En outre, chaque État chôme le jour anniversaire du dirigeant ou du gouverneur et observe de deux à quatre congés religieux qui lui sont propres; veuillez vous renseigner auprès du haut-commissariat canadien si vous prévoyez visiter l'un ou l'autre État. Les jours fériés marqués d'un astérisque sont basés sur le calendrier lunaire islamique et changent chaque année.

1^{er} janvier

31 janvier - 1^{er} février

Jour de l'An

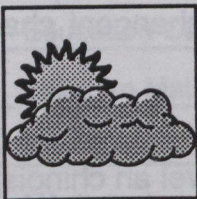
Fête du nouvel an chinois

1 ^{er} février	Jour du territoire fédéral (à Kuala Lumpur et à Labuan seulement)
3, 4 mars	Hari Raya Puasa*
1 ^{er} mai	Fête du travail
10 mai	Hari Raya Qurban*
14 mai	Wesak*
31 mai	Awal Muharram* (Maal Hijrah)
3 juin	Anniversaire de S.M. Yang di Pertuan Agong
9 août	Anniversaire du prophète Mahomet*
31 août	Fête nationale
23 octobre	Deepavali (congé hindou)
25 décembre	Noël

Les principaux jours de festival religieux ou culturel de tous les groupes sont désignés « congés nationaux ». Une particularité de la Malaisie est la « maison ouverte », journée au cours de laquelle les membres de tous les groupes visitent les maisons de ceux qui célèbrent un congé religieux; par exemple, le *Deepavali* (hindous indiens), le nouvel an chinois, Noël et le *Hari Raya* (Malais, musulmans). Ne vous attendez pas à faire de bonnes affaires durant la quinzaine qui suit le nouvel an chinois ou durant le *Hari Raya*, le nouvel an musulman. Les rendez-vous sont également limités au strict minimum durant le mois de jeûne musulman du ramadan.

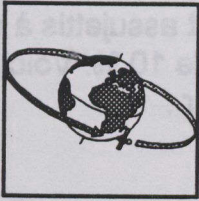
Le haut-commissariat canadien à Kuala Lumpur est fermé pendant certains de ces congés et certains jours fériés canadiens. Vérifiez toujours si les bureaux de l'organisation ou de la société que vous voulez visiter seront ouverts avant de planifier votre voyage d'affaires.

CLIMAT



Le climat de la Malaisie est chaud et humide et varie peu tout au long de l'année sauf pour ce qui est des précipitations, qui ont tendance à être saisonnières. La saison humide de la côte est de la Malaisie occidentale (péninsule de Malaisie) et de toute la Malaisie orientale (Sabah et Sarawak) s'étend d'octobre à mars. La saison humide de la côte ouest de la Malaisie occidentale s'étend de mai à septembre. Les précipitations

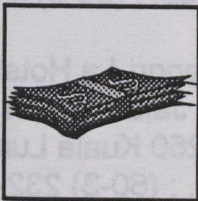
COMMUNICATIONS



températures quotidiennes sur la côte se situent habituellement entre 21° C (70° F) et 32° C (89° F), selon l'altitude. Le taux d'humidité relative est élevé.

Les services de télécommunications sont excellents et toutes les grandes villes du monde sont accessibles par téléphone, par télex ou par télécopieur. L'indicatif de pays de la Malaisie est 60 et l'indicatif de zone de Kuala Lumpur est 3. Les services postaux sont accessibles partout et sont efficaces. Calculez environ une semaine pour envoyer une lettre par avion entre le Canada et la Malaisie.

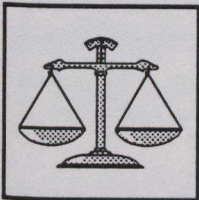
MONNAIE



Le ringgit (\$M) malaisien, librement convertible, valait 0,55 \$ CAN en février 1995. Il n'y a aucune restriction au montant en devises étrangères que l'on peut apporter en Malaisie ou sortir de ce pays. Les devises étrangères et les chèques de voyage sont échangés sans problème contre des ringgits. Il y a des comptoirs de change dans les banques, dans les hôtels et dans des boutiques spécialisées accréditées.

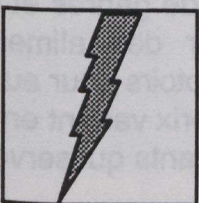
Les ringgits sont disponibles en coupures de 1, 5, 10, 20, 50, 100, 500 et 1000. La monnaie est frappée en pièces de 1, 5, 10, 20 et 50 sen, et il y a une pièce de 1 ringgit.

MESURES



La Malaisie utilise le système métrique.

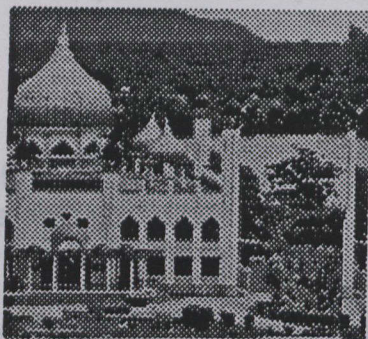
ÉLECTRICITÉ



Le courant domestique et commercial est de 230/240 volts, monophasé, ou 400/450 volts, triphasé, dans les deux cas à 50 cycles (c.a.). Les utilisateurs industriels peuvent obtenir des tensions plus élevées.

HÔTELS

Il y a un certain nombre d'hôtels et de centres de villégiature de grand luxe à Kuala Lumpur, à Penang, à Malacca et dans les principales villes de la Malaisie orientale. Une chambre d'hôtel trois ou quatre étoiles coûtera 150 \$M et plus par nuit, tandis qu'une chambre d'hôtel cinq étoiles coûtera au moins 250 \$M par nuit. Les tarifs hôteliers sont assujettis à une taxe gouvernementale et à des frais de service de 10 %. Voici les principaux hôtels de la région de Kuala Lumpur :



Crown Princess Hotel
City Square, Jalan Tun Razak
50400 Kuala Lumpur
Tél. : (60-3) 262-5522
Télé. : (60-3) 262-4492/4687

The Kuala Lumpur Hilton
Jalan Sultan Ismail
50250 Kuala Lumpur
Tél. : (60-3) 242-2122
Télé. : (60-3) 244-2157

Micasa Hotel Apartments
368B, Jalan Tun Razak
50400 Kuala Lumpur
Tél. : (60-3) 261-8833
Télé. : (60-3) 261-1186

Pan Pacific Hotel
Jalan Putra
50746 Kuala Lumpur
Tél. : (60-3) 442-5555
Télé. : (60-3) 441-7236

Regent of Kuala Lumpur
160, Jalan Bukit Bintang
55100 Kuala Lumpur
Tél. : (60-3) 241-8000
Télé. : (60-3) 441-7236

Shangri-La Hotel
11, Jalan Sultan Ismail
50250 Kuala Lumpur
Tél. : (60-3) 232-2388
Télé. : (60-3) 230-1514

ParkRoyal Kuala Lumpur
Jalan Sultan Ismail
50250 Kuala Lumpur
Tél. : (60-3) 242-5588/1-8
Télé. : (60-3) 241-5524

RESTAURANTS

Le pays compte une immense diversité de genres et de catégories de restaurants. On peut acheter des aliments traditionnels chinois, malais et indiens à des comptoirs pour aussi peu que 3 \$M, ou manger au restaurant à des prix variant entre 5 \$M et 35 \$M. Les grands hôtels ont des restaurants qui servent

une variété de spécialités locales et de mets occidentaux. De plus, les amateurs de restauration minute peuvent se procurer un peu partout dans les grandes villes des hamburgers, du poulet frit et de la pizza. L'eau du robinet est jugée sûre, mais l'eau en bouteille est bon marché et facile à trouver. Quelques suggestions de restaurants :

Castell Restaurant	Fruits de mer et steak
Chez Bidou	Cuisine française
Mario's Restaurant	Cuisine italienne
Kampong Pandan	Cuisine indienne musulmane
Satay Anika	Cuisine malaise traditionnelle
Bangles Restaurant	Cuisine indienne
Devi Annapoorna Restaurant	Cuisine indienne végétarienne, sans alcool
Nan Corner (comptoir)	Après 18 heures
Hakka Restaurant	Cuisine chinoise
Tai Thong Restaurant	Cuisine chinoise
Sri Siam Restaurant	Cuisine thai
Kampachi Restaurant	Cuisine japonaise

ATTRACTIONS

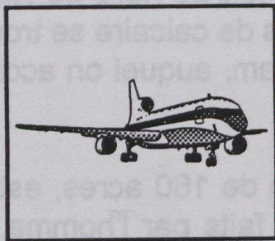
Les Grottes de Batu sont situées à 10 km au nord de Kuala Lumpur. Dans l'une de ces vastes cavernes de calcaire se trouve le sanctuaire hindou de Lord Subramaniam, auquel on accède par un escalier de 272 marches.

Le parc **Lake Gardens**, d'une superficie de 160 acres, est un mélange de forêt primitive et de jardins faits par l'homme. La route principale devient zone piétonne entre midi et 16 heures. Le plus grand jardin d'orchidées de la Malaisie est situé sur un emplacement d'une superficie de 1,45 hectare, tout près du monument commémoratif Tun Razak.

La salle d'exposition de la **Malaisien Handicraft Development Corporation** est située à Infodraf, Kompleks Dayabumi, 26 Jalan Sultan Hishamuddin, Kuala Lumpur, tél. : 293-4929/4864.

Le **Royal Selangor** est ouvert de 8 heures à 17 heures du lundi au vendredi. Il est situé au 4 Jalan Usahawan, Setapak Jaya, 53200 Kuala Lumpur, tél. : 422-1000.

SE DÉPLACER EN MALAISIE



Le Marché central, situé à Jalan Hang Kasturi à Kuala Lumpur, est un centre commercial bien aménagé et compte de nombreuses boutiques où on vend à peu près de tout, depuis les herbes médicinales malaises traditionnelles aux serviettes à main personnalisées. On y trouve également un service de change autorisé et un pub anglais.

Fraser's Hill, une retraite tranquille dotée d'un golf public de neuf trous et d'un sentier piétonnier dans la jungle, est situé à environ deux heures d'auto au nord de Kuala Lumpur. Les huit derniers kilomètres s'effectuent sur un chemin à sens unique très abrupt et balayé par les vents.

À l'extérieur de Kuala Lumpur : Pour rompre avec la vie trépidante de la capitale, on peut compter sur un certain nombre de centres de villégiature et d'hôtels facilement accessibles en auto dans les Cameron Highlands, à Fraser's Hill et dans les Genting Highlands.

• Péninsule de Malaisie

Les déplacements sont pratiques et peu coûteux. La compagnie aérienne nationale MAS, qui travaille de concert avec des affréteurs, offre un excellent service aérien à destination de toutes les principales villes du pays. L'aéroport international de Kuala Lumpur se trouve actuellement à Subang, à environ 30 minutes d'auto du centre-ville, bien que ce délai puisse doubler en période de pointe à cause des bouchons de circulation. Un nouvel aéroport en construction à Sepang, Selangor, à environ 45 minutes de Kuala Lumpur par la grande route, devrait ouvrir en 1997.

La péninsule malaise est bien desservie par un réseau de liens routiers, ferroviaires et d'autocars. Toutefois, l'autocar est nettement plus rapide que le train et très bon marché, puisqu'on débourse moins de 40 \$M (environ 23 \$ CAN) pour parcourir la péninsule d'un bout à l'autre (910 km). La route nord-sud permet de se rendre en Thaïlande depuis Johore et Singapour. Un deuxième pont reliant Johore et Singapour sera ouvert à la circulation en 1995.

- **Malaisie orientale**

Le réseau routier de cette région est plus rudimentaire et les distances, plus grandes. La MAS exploite un service de vols quotidiens vers les principaux centres, mais les dessertes régionales sont moins fréquentes.

DÉPLACEMENTS INTERURBAINS

<i>De Kuala Lumpur aux grandes villes du pays :</i>	<i>En auto :</i>	<i>En avion :</i>
- Ipoh, Perak	2 h 30	25 min
- Penang	4 h 30	45 min
- Johor Bharu, Johor	4 h - 5 h	45 min
- Kuching, Sarawak		90 min
- Kota Kinabalu, Sabah (vol direct)		2 h 30
<i>De Kuala Lumpur aux grandes villes du Sud-Est asiatique :</i>		
- Jakarta, Indonésie		2 h
- Singapour	5 h - 5 h 30	45 min (navette toutes les heures)
- Manille, Philippines		4 h
- Bandar Seri Begawan, Brunéi		2 h 20
- Bangkok, Thaïlande		2 h



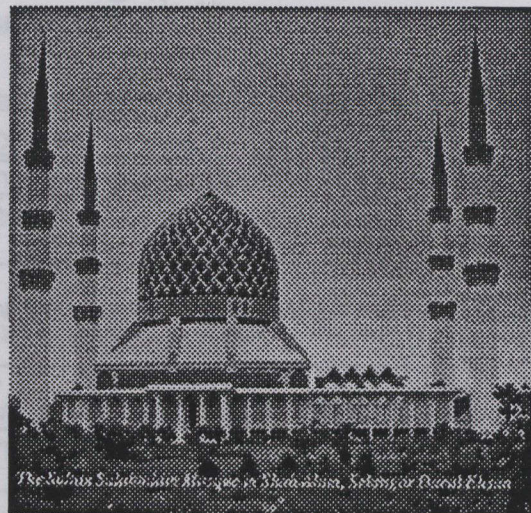
Pour obtenir de plus amples renseignements sur les déplacements en Malaisie et sur les hôtels et les attractions touristiques, on peut communiquer avec la Tourism Development Corporation of Malaisie, 830, rue Burrard, Vancouver (C.-B.) V6Z 2K2, tél. : (604) 689-8899, téléc. : (604) 689-8804.

COUTUMES CULTURELLES ET RELIGIEUSES DES MALAISIENS

COUTUMES SOCIALES ET POLITIQUES

La société malaisienne a tendance à privilégier les droits collectifs plutôt que les droits individuels. Les structures familiales et sociales sont généralement plus stratifiées qu'au Canada. Les liens entre les secteurs privé et public sont souvent étroits et peuvent être facilités par l'appartenance à des comités et à des conseils d'affaires. Les liens informels sont importants.

Les Malaisiens sont fiers du développement économique rapide que connaît leur pays et du rôle qu'il commence à jouer dans les affaires internationales, mais demeurent préoccupés par la façon dont ils sont perçus par les étrangers. Ils ont tendance à se déprécier et à être modestes. Ils sont sensibles aux comportements et aux attitudes des Occidentaux qu'ils peuvent trouver paternalistes ou néo-colonialistes. Comme les autres sociétés asiatiques, la société malaisienne a tendance à être plus axée sur la collectivité, moins individualiste et moins permissive que les sociétés occidentales.



Il peut se révéler très profitable de faire des compliments sincères aux Malaisiens sur leur pays et son développement ainsi que sur leur alimentation. Le fait de mettre en relief tous les traits communs ou complémentarités favorables entre le Canada et la Malaisie constitue une bonne façon de combler l'écart est-ouest dans les mentalités. Cela peut également favoriser la présentation des services ou des produits que vous désirez vendre.

Avant de pénétrer dans la maison d'un Malais, enlevez vos couvre-chaussures à moins que l'hôte n'en porte lui-même. Enlevez vos souliers même si votre hôte dit que vous n'avez pas à le faire. Il appréciera le geste, qui témoignera de votre courtoisie et de votre connaissance des coutumes malaises.

En donnant ou en recevant quelque chose, une carte d'affaires par exemple, vous devriez utiliser la main droite seule ou les deux mains, mais jamais la main gauche seule. Un Occidental, homme ou femme, ne devrait pas offrir de serrer la main à un Malais musulman, homme ou femme, à moins que celui-ci ou celle-ci n'ait d'abord pris l'initiative de le faire; il va sans dire qu'un homme ne devrait pas mettre son bras sur les épaules ou dans le dos

d'une Malaise musulmane, à l'occidentale. Il est impoli de montrer quelqu'un du doigt ou de présenter la paume de la main.

Il est utile de faire la distinction entre les termes suivants qui désignent la Malaisie et ses habitants :

Malaisiens : tous les citoyens de la Malaisie, quelle que soit leur origine raciale ou ethnique.

Malais : groupe ethnique particulier. Les Malaisiens qui ne sont pas malais se désignent selon leur origine ethnique : par exemple, les Malaisiens chinois ou les Malaisiens indiens.

Malaisie : le pays composé de la Malaisie orientale et de la Malaisie occidentale (ou péninsulaire).

Malaisie : l'actuelle péninsule de Malaisie (Malaisie occidentale), ainsi appelée jusqu'à l'indépendance en 1963.

Malaisie orientale : les États de Sabah et de Sarawak sur l'île de Bornéo.

QUESTIONS RACIALES ET RELIGIEUSES

Environ 52 % de la population malaisienne est de religion musulmane; selon la constitution, l'islam est la religion nationale officielle. Peu d'Occidentaux comprennent bien cette religion ou y ont été exposés de façon personnelle. Les Malais ne badinent pas avec la religion. De fait, quelle que soit leur foi, les Malaisiens y sont profondément attachés. Contentez-vous d'observer, d'écouter, mais gardez vos opinions pour d'autres occasions.

Les visiteurs canadiens peuvent trouver utile et intéressant d'essayer de comprendre les questions raciales ou religieuses, mais ils devraient éviter d'aborder trop directement certaines questions délicates. En général, pratiquement tous les Malais sont musulmans, les Chinois sont chrétiens ou bouddhistes et les autres Malaisiens non malais sont soit animistes, soit musulmans, soit chrétiens. La plupart des Indiens sont hindous bien qu'on trouve un nombre considérable de musulmans et de chrétiens parmi eux.

• Pratiques musulmanes

Les Malais ont adopté l'islam il y a quelque 600 ans. Les croyances islamiques sont exposées dans le Coran, le livre sacré des musulmans. Une prière communautaire est récitée le vendredi à la mosquée. Elle est dirigée par un iman, ou chef de prière, qui prononce également un sermon. Les hommes et les femmes peuvent y assister. Toutefois, la plupart des femmes préfèrent réciter la prière à la maison. Les mosquées sont ouvertes aux visiteurs non musulmans, sauf le vendredi matin et aux heures des prières. Les visiteurs sont priés

d'observer les règles de courtoisie habituelles, c'est-à-dire de s'habiller convenablement et d'enlever leurs chaussures avant d'entrer dans la mosquée. Les non-musulmans ne sont pas admis dans le sanctuaire, où a lieu la prière. Chaque foyer musulman possède au moins un exemplaire du Coran. Le Coran est un livre sacré pour les musulmans, et les plus conservateurs d'entre eux estiment que les non-musulmans ne doivent pas le manipuler.

Il faut éviter de téléphoner à un musulman entre 18 h 45 et 19 h 30 étant donné que c'est l'heure du *magrib* (prière du soir). Pour la même raison, il faut éviter d'envoyer des invitations à des réceptions ou à des dîners qui commenceraient avant 19 h 30. Pendant le ramadan, ou *Bulan Puasa* (le mois jeûné), il ne faut offrir ni aliment, ni boisson, ni cigarette avant le coucher du soleil.

- **L'élément le plus important à savoir lorsqu'on reçoit des musulmans est de ne jamais servir du porc ou de l'alcool**

Tout produit du porc est interdit, y compris les hot dogs, les hamburgers ou toute préparation de viande contenant du porc, ainsi que tout aliment frit ou cuit dans la graisse de porc. En outre, la loi musulmane exige que toute viande mangée par un musulman soit préparée à la manière *halal* (c'est-à-dire que l'animal doit être abattu selon la tradition et le rite musulmans stricts). Certains musulmans peuvent même refuser de consommer des aliments préparés au moyen d'ustensiles ayant, ne serait-ce qu'une seule fois, servi à cuire ou à servir du porc.

FORMES DE SALUTATIONS

Les noms malais sont souvent accompagnés de plusieurs titres, et le même nom de famille ne se transmet généralement pas de génération en génération. Le nom d'une personne comprend habituellement son prénom, le prénom de son père et, parfois, le prénom de son grand-père. Voici quelques brefs exemples et explications de titres :

Y.B.M. signifie *Yang berhormat mulia* et équivaut à « l'honorable ». Cette formule est utilisée lorsqu'on s'adresse à la famille royale de l'État de Kelantan.

Y.B., forme abrégée de *Yang berhormat* (titre normalement réservé aux députés, aux ministres et aux sous-ministres) ou de *Yang berbahagia* (titre réservé aux autres notables), équivaut à « l'honorable ».

Tengku et **tunku** sont deux variantes du même titre et correspondent grosso modo à « prince » ou « princesse ».

Tun est le titre donné à un récipiendaire de la plus haute décoration du pays accordée à une personne de sang non royal. L'épouse d'un *tun* est appelée **toh puan**.

Tan Sri est un titre donné au récipiendaire de la deuxième décoration en importance de la Malaisie accordée à une personne de sang non royal par le roi. Il équivaut généralement à notre « monsieur ». Il est tout à fait acceptable de s'adresser au titulaire de ce titre simplement en lui disant *tan sri*. L'épouse d'un *tan sri* est appelée **Puan Sri**.

Dato' et **Datuk** sont deux variantes du même titre. Celui-ci signifie à peu près « grand-père ». Toutefois, dans l'usage moderne, il désigne le titulaire du niveau le plus élevé d'honneur attribué aux dirigeants des divers États. L'épouse d'un *Datuk* est appelée **Datin**.

Tuan signifie « monsieur » et est toujours utilisé avec **Haji** (voir ci-dessous).

Puan signifie « madame ».

Encik signifie « monsieur ».

Cik signifie « mademoiselle ».

bin signifie « fils de » et **binti**, « fille de ».

Haji (**Hajjah** s'il s'agit d'une femme) est le titre donné à celui qui a fait le pèlerinage (*Haj*) à La Mecque selon le rite prescrit. Lorsqu'on s'adresse à un *haji*, on fait précéder cette appellation du titre honorifique **Tuan**, comme dans l'exemple suivant : **Tuan Haji Abdullah** (et non Encik haji Abdullah). L'utilisation du préfixe *tuan* aurait un relent de colonialisme.

Lorsqu'on s'adresse à un Malaisien chinois ou indien, on utilise la même formule de salutation qu'au Canada : monsieur, madame, mademoiselle, etc., suivie du nom de famille. Chez les Chinois, dans la plupart des cas, le nom de famille se place avant le prénom. Par exemple, dans Chan Siew Wan, le nom de famille est Chan.

2. SERVICES DES DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

L'ÉQUIPE-CANADA EN ASIE: SERVICES DE SOUTIEN OFFERTS
PAR LE MINISTÈRE DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU
COMMERCE INTERNATIONAL

1. SERVICES D'INFORMATION : BABILLARD ÉLECTRONIQUE *IBB* DU MAECI,
SYSTÈME *FAXLINK* ET INFOCENTRE

Le bon de commande ci-après énumère les documents que le MAECI peut mettre à la disposition des intéressés à propos de la Malaisie. Ces documents peuvent être consultés de trois façons : par moyen électronique, par télécopie interactive et par commande directe auprès de l'InfoCentre du MAECI.

Le babillard électronique *IBB* de l'InfoCentre donne un accès direct à un fonds général de renseignements du MAECI sur les marchés internationaux. Il fonctionne par menus et présente l'information sous forme de texte. Il est doté de fonctions de recherche et de téléchargement et est relié à un système de courrier électronique. On peut le consulter 24 heures sur 24, 7 jours par semaine. Les documents proviennent de sources nationales, internationales, publiques et privées et portent sur tous les aspects des affaires internationales. On prévoit y ajouter des études de marchés, des profils de pays et des rapports de missions commerciales. Vous pouvez vous brancher sur *IBB* de la façon suivante :

- i) Composez le 1-800-628-1581 ou, à Ottawa, le 944-1581. NOTA : *IBB* sera bientôt accessible pour les usagers de Datapac au numéro 2020049821.
- ii) Réglez votre modem à 14 000 bauds et à N-8-1.
- iii) Utilisez une émulation de terminal ANSI/ASCII.

L'InfoCentre du MAECI vous propose maintenant *FaxLink*, un service interactif d'extraction d'information. *FaxLink* mémorise une grande variété de documents et de publications sur le commerce et sur la politique étrangère, ayant chacun leur propre code de publication, que vous pouvez obtenir en utilisant un télécopieur. En composant le numéro (613) 944-4500 et en utilisant le téléphone de votre télécopieur, vous pouvez obtenir un menu principal donnant la liste de tous les documents que conserve actuellement le système et commander ceux que vous désirez. Suivez les directives vocales pour commander, en anglais ou en français, 24 heures sur 24, sept jours par semaine, les documents désirés.

En plus de *FaxLink*, l'InfoCentre du MAECI tient en stock des copies papier des publications, des études de marché et d'autres documents sur les marchés d'exportation partout dans le monde. On peut les commander en faisant le 1-800-276-8376 ou en composant le numéro de télécopieur (613) 996-9709 durant les heures ouvrables (dans la région d'Ottawa-Hull, faites le 944-4000).

BON DE COMMANDE - InfoCentre du MAECI

Tél. : 1-800-267-8376 (Ottawa/Hull 944-4000), téléc. : (613) 996-9709

Votre nom et votre adresse de retour ou votre numéro de télécopieur :

Malaisie	Cochez ✓
ASEAN Geomatics Sector Profiles (1993)	
Capital Markets and Financing of Power Equipment Exports and Services to ASEAN (1994)*	
Asian Aerospace Opportunities (1993)*	
Agricultural Products (1989)	
Computer Products/Services (1993)	
Environment Industry (1992)	
Medical Devices and Assistive Devices for Home Health Care and Institutions (1993)	
Oil and Gas (1994)	
Transportation (1990)	

*Ces documents devraient être commandés directement du haut-commissariat du Canada en Malaisie, tél. : (60-3) 261-2000, téléc. : (60-3) 261-1270 ou 261-3428.

2. SERVICES DES DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

Direction de l'Asie du Sud-Est du MAECI - Section de l'expansion du commerce

Le MAECI est le principal ministère fédéral compétent en matière de commerce international et de développement des exportations du Canada. Environ le tiers du personnel du Ministère est affecté au commerce et à la politique économique ainsi qu'à la promotion des exportations, des investissements et du tourisme canadiens.

Le MAECI dispose d'un réseau de plus de 500 délégués commerciaux au Canada et à l'étranger. Le rôle de ceux-ci est d'aider les exportateurs canadiens et de promouvoir le commerce, les investissements et le tourisme canadiens. La moitié est postée à l'étranger, dans les ambassades, les hauts-commissariats et les consulats canadiens. Les délégués surveillent les tendances économiques, politiques et sociales du pays hôte et en évaluent les conséquences pour les relations commerciales avec le Canada. Leur liste complète est publiée dans le *Répertoire du Service des délégués commerciaux du Canada* que l'on peut se procurer à l'InfoCentre du MAECI à Ottawa ou auprès de votre centre local du commerce international.

Le MAECI a également des directions commerciales sectorielles et géographiques qui fournissent de l'information sur les débouchés commerciaux pour des produits ou des services partout dans le monde. Le Ministère a publié un guide intitulé *Programmes et services d'expansion du commerce* donnant la liste de tous les contacts sectoriels du MAECI, que l'on peut se procurer à l'InfoCentre.

Les agents commerciaux des directions géographiques du MAECI à Ottawa peuvent, d'une part, fournir aux entreprises canadiennes des conseils sur la façon de faire des affaires dans un marché particulier et les aider à y repérer les occasions d'affaires, et d'autre part, faciliter la préparation de leur visite dans ces marchés éventuels, organiser leur participation à des foires commerciales et les associer à des visites faites au Canada par des acheteurs étrangers.

Les agents commerciaux sont en contact avec leurs homologues d'autres ministères et organismes fédéraux et provinciaux. Ils peuvent donc conseiller les exportateurs canadiens sur la gamme des activités d'expansion des exportations canadiennes possibles dans les pays dont ils ont la responsabilité.

Voici les contacts responsables pour les marchés de la région de l'Asie du Sud-Est :

Directeur	M. Marius Grinius	Tél. : (613) 996-8187
Directeur adjoint, Commerce	M. Brian Casey	Tél. : (613) 996-3667
Indonésie	M ^{me} Georgiana Wainwright	Tél. : (613) 992-0959
Philippines, BAD	M ^{me} Pamela Hay	Tél. : (613) 995-7659
Brunéi, Malaisie, Singapour	M. Ted Weinstein	Tél. : (613) 996-5824
Thaïlande	M ^{me} Elizabeth Gammell	Tél. : (613) 995-7662

Le numéro de télécopieur de la Direction de l'Asie du Sud-Est est (613) 944-1604.

Le haut-commissariat canadien en Malaisie

Les délégués commerciaux en Malaisie peuvent aider les exportateurs de plusieurs façons; en effet, ils peuvent :

- recenser les entreprises susceptibles de devenir agents et mettre les fournisseurs canadiens en contact direct avec elles;
- fournir des renseignements en matière de crédit et autres sur les partenaires commerciaux malaisiens éventuels;
- fournir aux exportateurs des renseignements sur les conditions commerciales, économiques et financières de la Malaisie, sur les méthodes permettant de faire des affaires et sur les méthodes de distribution convenant à des produits particuliers;
- proposer des événements commerciaux susceptibles de permettre le lancement de produits canadiens;
- et conseiller et aider les entreprises canadiennes désireuses de créer des coentreprises ou de fabriquer des produits sous licence.

La Section commerciale du haut-commissariat canadien en Malaisie sert d'agent de liaison entre les entreprises canadiennes et les entreprises, industries et gouvernements malaisiens. Elle effectue également des études de marché et organise des missions commerciales afin de créer des liens entre les gens d'affaires des deux pays. Ces dernières années, les missions commerciales en provenance et à destination de la Malaisie ont été axées sur les secteurs des télécommunications, de la protection de l'environnement, de l'aérospatiale, du pétrole et du gaz, de la haute technologie et du transport.

Si les délégués commerciaux peuvent avoir une valeur inestimable pour les exportateurs canadiens, il y a une limite aux services qu'ils peuvent rendre. Ils ne vendront pas un produit ni n'agiront comme agent de vente, service de recouvrement de créances ou agent de voyage. Ils recommanderont d'autres personnes ou sociétés susceptibles de s'acquitter de ces tâches.

Une liste complète des délégués commerciaux canadiens est publiée dans le *Répertoire du Service des délégués commerciaux du Canada*, que l'on peut se procurer à l'InfoCentre du MAECI à Ottawa ou auprès de votre centre local du commerce international.

Si vous vous préparez à pénétrer un ou plusieurs marchés du Sud-Est asiatique, veuillez remplir la formule « Profil d'entreprise », que vous trouverez à la page suivante. Ce document servira à vous introduire auprès des agents commerciaux compétents du MAECI au Canada, ainsi qu'auprès de leurs homologues en poste dans les centres du commerce international et en Asie du Sud-Est, et leur permettront de vous aider à conquérir le marché des exportations. Voici l'adresse postale du haut-commissariat : P.O. Box 10990, 50732 Kuala Lumpur, Federation of Malaisia. Tél. : (60-3) 261-2000, Téléc. : (60-3) 261-1270 ou 261-3428.

PROFIL D'ENTREPRISE

Veillez transmettre au haut-commissariat canadien en Malaisie au numéro de télécopieur (60-3) 261-1270 ou 261-3428

Raison sociale complète, adresse et numéros de téléphone et de télécopieur de votre société :

Nom, titre et numéros de téléphone et de télécopieur de votre contact à l'exportation :

Principaux clients internationaux :

Pays de l'Asie du Sud-Est où vous désirez vous installer :

Brève description des produits et (ou) services de votre entreprise (veuillez également énumérer deux ou trois arguments de vente essentiels concernant vos produits ou services dans le marché visé; p. ex. prix, technologie, application) :

Présentation de votre entreprise (veuillez énumérer cinq ou six éléments susceptibles d'intéresser les éventuels agents à propos de votre compagnie; p. ex. la formation des distributeurs ou des agents, etc.) :

Noms de vos concurrents (veuillez énumérer les noms commerciaux, les raisons sociales, et les pays et villes de vos principaux concurrents) :

Vos prévisions de ventes (veuillez énumérer les principaux secteurs industriels visés et les clients éventuels) :

Méthode de distribution de vos produits (veuillez décrire la façon dont vous aimeriez distribuer votre produit; p. ex. par l'intermédiaire d'un agent ou d'un distributeur, par vente directe, etc.) :

Qualités souhaitées d'un bon agent de vente de vos produits (veuillez décrire en détail les qualités, l'expérience ou la formation que doit avoir un bon agent pour vendre votre produit; p. ex. pour vendre du matériel de construction) :

Forme d'aide souhaitée de la part du haut-commissariat canadien en Malaisie.

3. LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS D'EXPORTATION (PDME)

Le PDME est le principal programme de promotion des exportations du MAECI. Il vise à accroître les ventes de biens et de services canadiens à l'étranger. Pour ce faire, l'État prend à sa charge une partie des coûts des activités que les entreprises ne pourraient ou ne voudraient normalement pas assumer seules, ce qui réduit les risques associés à la pénétration de marchés étrangers. Le PDME encourage les sociétés canadiennes à se lancer dans l'exportation et les exportateurs canadiens à pénétrer de nouveaux marchés géographiques et à lancer de nouveaux produits sur les marchés existants.

Types d'aide offerts

Le PDME finance jusqu'à 50 % des coûts engagés par les entreprises canadiennes qui se lancent dans divers types d'activités promotionnelles commerciales. Il est destiné principalement aux sociétés dont le chiffre d'affaires annuel varie entre 250 000 \$ et 10 millions de dollars, et (ou) à celles qui ont moins de 100 employés (secteur manufacturier) ou moins de 50 employés (secteur des services). Le programme comprend quatre grandes composantes : la Stratégie de développement des marchés (SDM), les Petites entreprises ou entreprises novices à l'exportation, les Soumissions pour projets d'immobilisations et les Activités spéciales. L'aide financière accordée dans le cadre du programme est un prêt et non une subvention.

Le PDME-SDM finance un large éventail de coûts, notamment les coûts d'essai de produits à des fins d'homologation sur un marché, les frais juridiques, les frais de démonstration de produits et les coûts d'autres initiatives de soutien nécessaires pour réaliser un plan de marketing d'une durée minimale de 2 ans. À partir de 1995, les participants aux missions commerciales à l'étranger parrainées par le gouvernement devront assumer tous leurs coûts.

Le PDME permet d'aider les compagnies nouvellement exportatrices à pénétrer des marchés d'exportation sans contraintes financières indues. Comme exemples d'activités pouvant être réalisées dans le cadre de cet élément, citons les visites d'identification de marché et la participation à des foires commerciales internationales. L'élément Soumission pour projets d'immobilisations du PDME vise à appuyer des projets particuliers à l'étranger en régime de concurrence internationale (ou mettant en cause un processus officiel de soumission). L'élément Activités spéciales permet de combler les besoins généraux de commercialisation des associations commerciales qui répondent aux critères d'admissibilité du programme.

Comment présenter sa candidature

Après avoir discuté de votre proposition avec un agent du Centre du commerce international de votre province ou territoire, vous devez remplir la formule de demande pertinente (Stratégie de développement des marchés; Entreprises novices à l'exportation; Soumission pour projets d'immobilisations; Activités spéciales).

Les demandes doivent parvenir au CCI au moins quatre semaines avant le début de l'activité proposée.

La publication du MAECI intitulée *Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) - Guide* fournit une description globale du programme; vous pouvez vous la procurer en communiquant avec votre CCI le plus rapproché ou avec l'InfoCentre du MAECI, téléphone 1-800-267-8376 (dans la région d'Ottawa/Hull, composez le 994-4000), télécopieur (613) 996-9709.

4. CANADEXPORT

Le bulletin bimensuel du MAECI sur les exportations, *CanadExport*, offre à plus de 32 000 abonnés des renseignements sur :

- les débouchés commerciaux à l'échelle internationale;
- les programmes et services gouvernementaux destinés aux exportateurs;
- les prochains événements commerciaux;
- les réussites dans le domaine des exportations;
- les nouvelles tendances du commerce international;
- et les nouvelles publications sur le commerce.

Pour vous abonner à *CanadExport*, veuillez envoyer une copie de votre profil d'entreprise (page précédente) à l'adresse suivante : Direction des communications sur le commerce, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2, ou composez le (613) 996-2225. Veuillez allouer de 4 à 6 semaines pour la livraison.

5. WIN Exports

Le Réseau mondial d'information sur les exportations - *WIN Exports* - est un système informatisé de recherche de fournisseurs qu'utilisent plus de 1 200 agents commerciaux partout dans le monde. Il contient actuellement les noms de 21 000 entreprises canadiennes. Grâce à *WIN Exports*, les agents d'expansion du commerce du MAECI peuvent repérer les fournisseurs canadiens en mesure de réagir à des occasions de vente, établir des contacts

appropriés pour le compte d'entreprises canadiennes, et conseiller les entreprises pour les aider à prendre des décisions éclairées. Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec le CCI le plus rapproché ou avec la Direction des systèmes d'information commerciale, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2, télécopieur 1-800-667-3802 (à Ottawa/Hull, composez le 992-3004).

1. CENTRES DU COMMERCE INTERNATIONAL

En tant qu'agent, le Centre du Commerce International au Canada a le plaisir de vous offrir les services suivants :

Le Centre du Commerce International au Canada est un organisme à but non lucratif qui a pour mandat de promouvoir le commerce international et de fournir des services de conseil aux entreprises canadiennes. Le Centre du Commerce International au Canada est un organisme à but non lucratif qui a pour mandat de promouvoir le commerce international et de fournir des services de conseil aux entreprises canadiennes. Le Centre du Commerce International au Canada est un organisme à but non lucratif qui a pour mandat de promouvoir le commerce international et de fournir des services de conseil aux entreprises canadiennes.

2. L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI)

L'Agence canadienne de développement international administre la plupart des programmes de coopération internationale en faveur du développement. L'Agence canadienne de développement international administre la plupart des programmes de coopération internationale en faveur du développement. L'Agence canadienne de développement international administre la plupart des programmes de coopération internationale en faveur du développement.

Le Centre du Commerce International au Canada est un organisme à but non lucratif qui a pour mandat de promouvoir le commerce international et de fournir des services de conseil aux entreprises canadiennes. Le Centre du Commerce International au Canada est un organisme à but non lucratif qui a pour mandat de promouvoir le commerce international et de fournir des services de conseil aux entreprises canadiennes.

L'Agence canadienne de développement international administre la plupart des programmes de coopération internationale en faveur du développement. L'Agence canadienne de développement international administre la plupart des programmes de coopération internationale en faveur du développement. L'Agence canadienne de développement international administre la plupart des programmes de coopération internationale en faveur du développement.

Le Centre du Commerce International au Canada est un organisme à but non lucratif qui a pour mandat de promouvoir le commerce international et de fournir des services de conseil aux entreprises canadiennes. Le Centre du Commerce International au Canada est un organisme à but non lucratif qui a pour mandat de promouvoir le commerce international et de fournir des services de conseil aux entreprises canadiennes.

L'Agence canadienne de développement international administre la plupart des programmes de coopération internationale en faveur du développement. L'Agence canadienne de développement international administre la plupart des programmes de coopération internationale en faveur du développement. L'Agence canadienne de développement international administre la plupart des programmes de coopération internationale en faveur du développement.

L'ÉQUIPE-CANADA EN ASIE: SERVICES DU SOUTIEN OFFERTS PAR D'AUTRES MINISTÈRES ET AGENCES FÉDÉRALES

1. CENTRES DU COMMERCE INTERNATIONAL

Il y a dans 11 villes d'un bout à l'autre du Canada des centres du commerce international (CCI) exploités conjointement par le MAECI et par Industrie Canada. Ils sont dotés d'un personnel expérimenté et ont été établis dans le but d'offrir aux exportateurs canadiens un « guichet unique » de services commerciaux. Les délégués commerciaux aux CCI distribuent des publications sur l'exportation, recrutent des compagnies canadiennes pour participer aux foires et/ou aux missions commerciales, aident à élaborer des plans de commercialisation, entreprennent des programmes de sensibilisation à l'exportation, notamment des séminaires et des ateliers en la matière, donnent des renseignements sur les débouchés commerciaux, sur les transferts de la technologie et sur les projets commerciaux conjoints avec des compagnies étrangères.

Les compagnies exportatrices aussi bien que les entreprises qui exportent pour la première fois peuvent bénéficier des services offerts par les CCI, en communiquant avec le centre le plus approché. Leurs adresses se trouvent à l'*Annexe I : Contacts et publications utiles*.

2. L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI)

L'Agence canadienne de développement international administre la plupart des programmes d'aide canadiens dans 126 pays en développement—dont vingt sont des pays ou des régions bénéficiaires de plus de 15 \$ CAN millions en aide bilatérale. La mise en oeuvre de ces programmes est en grande partie confiée à des consultants, à des entrepreneurs et à des fournisseurs du secteur privé.

Aide de gouvernement à gouvernement / ACDI

L'aide de gouvernement à gouvernement (essentiellement le programme "bilatéral") représente environ 43 % de l'ensemble des ressources de l'ACDI. Les directions générales des programmes bilatéraux, organisées par régions géographiques, sont chargées de concevoir des programmes d'aide pluriannuels pour des pays donnés en collaboration avec les gouvernements des pays bénéficiaires. Les décaissements annuels au titre des projets d'aide de gouvernement à gouvernement administrés par l'ACDI totalisent plus d'un milliard de dollars.

L'ACDI a préparé une série de documents décrivant les programmes d'aide de gouvernement à gouvernement par pays et région. On peut se procurer les publications de l'ACDI en écrivant à l'Unité des services au public, 200, promenade du Portage, Hull, K1A 0G4, ou en téléphonant au (819) 997-5006.

Programme de l'ACDI en Malaisie

En conformité avec les relations croissantes entre le Canada et la Malaisie, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) adopte de nouvelles formes de coopération avec ce pays. Elle appuie la transition de relation bailleur de fonds-bénéficiaire vers un partenariat compatible avec l'essor économique rapide de la Malaisie, son émergence en tant qu'acteur influent en Asie du Sud-Est, et les intérêts économiques croissants du Canada dans cette région.

La stratégie de l'ACDI en Malaisie est axée sur le resserrement des liens qui accroîtront les intérêts communs. Le transfert du savoir, de la technologie et des compétences du Canada aidera en effet la Malaisie à poursuivre son développement socio-économique et, le Canada, à asseoir ses intérêts économiques et commerciaux en Malaisie et dans la région.

Au chapitre du développement du secteur privé et de la collaboration, l'ACDI soutient la création de coentreprises, la promotion de l'investissement, le transfert de technologie, la formation et des activités de promotion dans des secteurs d'intérêt commun. Les mécanismes prévus comprennent un projet de collaboration entre entreprises, le Programme de coopération industrielle (voir ci-dessous) et diverses autres activités (missions techniques, visites, formation à court terme, conférences, ateliers, services d'information, établissement de réseaux, etc.)

Entreprise Malaisie-Canada

Dans le cadre de son programme d'aide bilatérale, l'ACDI a conçu un mécanisme complémentaire à son programme de coopération industrielle. Ce mécanisme aide les entreprises canadiennes ainsi que malaysiennes à croître grâce au transfert de technologie ainsi qu'à la formation de coentreprises et de différents partenariats. Le projet Entreprise Malaisie-Canada offre des services afin de jumeler des entreprises malaysiennes avec des firmes canadiennes compatibles. Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec les responsables suivants :

Entreprise Malaisie-Canada

Robert Johnson, directeur
1202 Sussex Centre
West Tower
90 Burnhamthorpe Rd West
Mississauga (Ontario) L5B 3C3
Tél. : (905) 279-6966
Téléc. : (905) 279-0138

Entreprise Malaisie-Canada

Michael Strong, directeur
Suite 700
1111 West Hastings St.
Vancouver (B.C.) V6E 2J3
Tél. : (604) 661-5728
Téléc. : (604) 661-5770

Entreprise Malaisie-Canada

Benoît Michaud, directeur
Bureau 310
500, boul. Saint-Martin ouest
Laval (Québec) H7M 3Y2
Tél. : (514) 975-2177
Télééc. : (514) 975-1934

Entreprise Malaisie-Canada

M. Kim Harker, directeur
Bureau 1002, 10^e étage Plaza
See Hoy Chan
Jalan Raja Chulan
50200 Kuala Lumpur, Malaisie
Tél. : (60-3) 230-2288
Télééc. : (60-3) 232-3740

Programmes de l'ACDI dans la région

En plus d'activités dans le cadre de son programme bilatéral, l'ACDI soutient des initiatives du Programme ASEAN/Régional, lequel est axé entre autres choses sur le développement du secteur privé. Subventionné par l'ACDI, le Centre Canada-ASEAN à Singapour appuie le renforcement de liens économiques, commerciaux et institutionnels à long terme entre le Canada et les pays membres de l'ASEAN. Pour plus de renseignements sur le Centre, prière de communiquer avec celui-ci à l'adresse suivante :

M. Ian Robertson, Directeur exécutif, Centre Canada-ASEAN

80 Anson Road, IBM Towers, Singapour 0207
Tél. : (65) 225-7346, Télééc. : (65) 222-7439

Les fournisseurs canadiens qui souhaitent obtenir des renseignements généraux sur les occasions d'affaires dans le cadre des projets de l'ACDI sont priés de téléphoner au service d'information de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, au (819) 956-3440.

Le nouveau processus de passation des marchés

L'ACDI a adopté une nouvelle procédure de passation des marchés qui améliore l'accès des fournisseurs canadiens aux marchés de services qu'elle attribue. Les critères d'admissibilité auxquels il faut satisfaire pour faire affaire avec l'ACDI demeurent les mêmes. Les entreprises doivent appartenir à des intérêts canadiens dans une proportion d'au moins 51 p. 100 et avoir leur siège social au Canada. Les particuliers doivent avoir la citoyenneté canadienne ou la qualité de résident permanent.

Normalement, les fournisseurs sont invités à se préqualifier en s'adressant au "Service des invitations ouvertes à soumissionner" (SIOS). Pour obtenir plus de renseignements sur la façon de s'inscrire au SIOS, composez le 1-800-361-4637 partout au Canada, ou le (613) 737-3374 dans la région de la capitale nationale.

Pour plus de renseignements sur le nouveau processus contractuel, appelez les Relations externes des affaires de l'ACDI au (819) 997-7778.

Le programme de coopération industrielle

Le Programme de coopération industrielle (PCI) de l'ACDI offre des stimulants financiers aux entreprises canadiennes intéressées à conclure des partenariats d'affaires à long terme dans les pays en développement. Les projets proposés doivent comporter des avantages sociaux, économiques et industriels pour le pays en développement et pour le Canada.

Pour être admissibles, les organisations doivent prouver qu'elles disposent des ressources humaines, techniques et financières, et qu'elles ont les compétences et l'expérience voulues pour mener à bien le projet.

Investissements

Les programmes axés sur l'investissement aident les entreprises canadiennes admissibles, particulièrement les manufacturiers, à réaliser des études sur la viabilité d'accords de coopération à long terme avec des entreprises de pays en développement. Certaines dépenses entourant la création d'une telle coentreprise peuvent également faire l'objet de remboursements.

Services professionnels

Les programmes axés sur les services aident les organisations admissibles (par exemple des cabinets d'experts-conseils, des institutions financières et des associations de gens d'affaires) à réaliser des études et à donner des conseils spécialisés à d'éventuels clients dans les pays en développement.

Comment présenter une demande

Communiquez avec le gestionnaire de programme de qui relève le pays qui vous intéresse pour discuter des possibilités de financement. L'ACDI peut vous fournir la liste des pays admissibles à l'aide accordée dans le cadre du Programme de coopération industrielle.

Pour obtenir plus de renseignements sur les mécanismes de financement (mentionnez pour quel pays si possible), veuillez communiquer avec :

La Direction de la coopération industrielle, Agence canadienne de développement international, 200, promenade du Portage, Hull (Québec), K1A 0G4, Téléc. : (819) 953-5024 ou appelez le Service de renseignements au public pour de l'information de base sur le programme INC et tout autre programme de l'Agence : (819) 997-5006.

3. LA SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS (SEE)

La SEE, une société d'État fédérale, est l'organisme officiel du Canada responsable du crédit à l'exportation. Sa spécialité est d'aider les exportateurs canadiens à être concurrentiels à l'échelle internationale, en leur fournissant des services de financement, d'assurance et de garantie de leurs exportations. Les programmes de la SEE relèvent de quatre grandes catégories :

- financement des exportations, y compris au moyen de prêts directs, de marges de crédit, d'achat de billets et de crédits spécialisés;
- assurance à court terme, applicable à des prêts d'une durée maximale de six mois;
- assurance à moyen terme, applicable à des prêts d'une durée variant entre six mois et cinq ans;
- et assurance sur l'investissement étranger, qui protège les nouveaux investissements canadiens outre-mer contre les risques politiques, y compris les risques découlant de guerres, d'expropriations, de transformations ou de transferts (incapacité de rapatrier des gains ou des capitaux).

Le siège social de la SEE est situé à Place Export Canada, 151, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 1K3, tél. : (613) 598-2992, téléc. : (613) 237-2690. Les adresses et les numéros de téléphone des bureaux régionaux de la SEE suivent:

BUREAU D'HALIFAX

Suite 1003, TD Bank Building
1791 Barrington Street
Halifax, NS B3J 3L1
Tél. : (902) 429-0426, Téléc. : (902) 423-0881

BUREAU DE MONTRÉAL

800, Square Victoria, bureau 4520
C.P. 124
Succursale postale de la Tour de la Bourse
Montréal (Qc) H4Z 1C3
Tél. : (514) 283-3013, Téléc. : (514) 878-9891

BUREAU DE TORONTO

Immeuble de la Banque Nationale
150, rue York, bureau 810
C.P. 810
Toronto (Ont.) M5H 3S5
Tél. : (416) 973-6211, Téléc. : (416) 862-1267

BUREAU DE DISTRICT DE LONDON

Bureau 1512
148, rue Fullarton
London (Ont.) N6A 5P3
Tél. : (519) 645-5828, Téléc. : (519) 645-5580

BUREAU DE WINNIPEG

8^e étage, 330, avenue Portage
Winnipeg (Man.) R3C OC4
Tél. : (204) 983-5114, Téléc. : (204) 983-2187

BUREAU DE CALGARY

Suite 1030, 510 5th Avenue SW
Calgary, AB T2P 3S2
Tél. : (403) 292-6898, Téléc. : (403) 292-6902

BUREAU DE VANCOUVER

One Bentall Centre
505 Burrard Street, Suite 1030
Vancouver, BC V7X 1M5
Tél. : (604) 666-6234, Téléc. : (604) 666-7550

4. LA CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE (CCC)

La CCC est une société d'État fédérale qui agit à titre d'entrepreneur principal lorsque des gouvernements étrangers et des organismes internationaux désirent acheter des biens et des services de fournisseurs canadiens en transigeant de gouvernement à gouvernement.

En réponse à ce genre de demande, la CCC repère des fournisseurs, leur facilite l'accès aux appels d'offres et certifie leur capacité d'exécution du travail demandé. Outre sa participation aux négociations, la CCC surveille la gestion des contrats, l'inspection, l'acceptation et l'expédition des produits, les paiements aux fournisseurs et la perception des droits de douane.

Les activités de la CCC aident à réduire la complexité des ventes d'exportation pour les entreprises canadiennes et encouragent les clients étrangers à acheter des biens et des services auprès de fournisseurs plus petits ou moins connus. Grâce à la CCC, les acheteurs sont rassurés de savoir qu'ils traitent de gouvernement à gouvernement.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Corporation commerciale canadienne, il suffit de s'adresser au siège social, au 50, rue O'Connor, 11^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0S6, tél. : (613) 996-0034, téléc. : (613) 995-2121.

L'ÉQUIPE-CANADA EN ASIE: CONTACTS COMMERCIAUX PROVINCIAUX

Mr. Michael Carter, Director
South East Asia Branch
Trade Intelligence Division
BC Trade Development Corp.
999 Canada Place, Suite 730
Vancouver, BC V6C 3E1
Tel. (604) 660-3966, Fax (604) 660-2457

Mr. Rabin F. Mendis
Director, Asia Pacific
Department of Economic
Development and Tourism
10155 - 102nd Street
Edmonton, AB T5J 4L6
Tel. (403) 427-6397, Fax (403) 427-1700

Mr. Gerry Adamson, Director
Trade Development Branch
Department of Economic Development
1919 Saskatchewan Drive, 6th Floor
Regina, SK S4P 3V7
Tel. (306) 787-9210, Fax (306) 787-3989

Mr. Garry Hastings, Manager
Asia Pacific Business Relations
Industry Development
Industry, Trade and Tourism
410 - 155 Carlton Street
Winnipeg, MB R3C 3H8
Tel. (204) 945-1454, Fax (204) 957-1793

Ms. Cathy Boynton
Senior Trade Counsellor
Trade Development Branch
Ministry of Economic Dev. & Trade
900 Bay Street, 5th Floor
Hearst Block, Queen's Park
Toronto, ON M7A 2E1
Tel. (416) 314-8254, Fax (416) 314-8222

Mr. Jim Thompson
Director, Southeast Asia
Ontario International Corp.
56 Wellesley Street West, 7th floor
Toronto, ON M7A 2E4
Tel. (416) 314-8244, Fax (416) 314-8222

M. Jean-Marc Roy, Directeur
Ministère des Affaires internationales
Direction Asie du Sud et du Sud-Est
380, rue St-Antoine ouest, 4^e étage
Montréal, QC H2Y 3X7
Tél. (514) 499-2167
Télééc. (514) 873-4200, Telex 055-61760

Mme Janet Gagnon
Co-ordinatrice, Commerce & Investissement
Développement économique & Tourisme
C. P. 6000
Fredericton, N.-B. E3B 5H1
Tél. (506) 453-3649, Télééc. (506) 453-3783

Mr. Andy Hare, Director
Nova Scotia Economic Renewal Agency
P.O. Box 519
Halifax, NS B3J 2R7
Tel. (902) 424-3672, Fax (902) 424-5739

Mr. Stephen Murray
Managing Director, Enterprise PEI
1 First Avenue, Annex 2
West Royalty Industrial Park
Charlottetown, PEI C1E 1B0
Tel. (902) 368-6324, Fax (902) 368-6301

Mr. Paul Morris, Manager, Marketing
Marketing & Investment Division
Department of Industry, Trade & Technology
P.O. Box 8700
St. John's, NF A1B 4J6
Tel. (709) 729-2800, Fax (709) 729-2236

Department of Economic Development & Tourism
Government of the Northwest Territories
Northern United Place
P. O. Box 1320
Yellowknife, NT X1A 2L9
Tel. (403) 873-7115, Fax (403) 920-2756

Department of Economic Development
Government of Yukon
P. O. Box 2703
Whitehorse, YT Y1A 2C6
Tel. (403) 667-5417, Fax (403) 667-8601

L'ÉQUIPE-CANADA EN ASIE: ORGANISATIONS COMMERCIALES PRIVÉES

1. LE CONSEIL DU COMMERCIAL MALAISIE-CANADA (CCMC)

Le CCMC a été créé à Kuala Lumpur à la fin de 1989 dans le but de réunir des personnes et des entreprises intéressées par le développement des relations commerciales entre les deux pays. Le Conseil organise périodiquement des réunions, des conférences et d'autres activités de promotion du commerce, afin de faciliter les échanges et la diffusion de l'information. Son bureau à Kuala Lumpur se trouve à l'adresse suivante : Suite 25-C, 25th Floor, Empire Tower, City Square Centre, 182 Jalan Tun Razak, 50400 Kuala Lumpur, tél. : (60-3) 264-5519, téléc. : (60-3) 264-5521. Il y a des succursales canadiennes du Conseil dans les bureaux d'Entreprise Malaisie-Canada à Vancouver, à Toronto et à Montréal. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec M. Robert Johnston, conseiller en investissement, Entreprise Malaisie-Canada, tél. (905) 279-6966, téléc. : (905) 279-0137. Pour obtenir d'autres adresses et numéros de téléphone de contacts, veuillez consulter l'Annexe I : *Contacts et publications utiles* de la présente publication.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU COMMERCE INTERNATIONAL
125, promenade Sussex, Ottawa (Ont.) K1A 0G2

InfoCentre Tél. : 1-800-267-6375, télééc. : (613) 996-9700, durant les heures ouvrables.

ANNEXE I :

FaxLink Composez le (613) 944-4500 en utilisant le téléphone de votre télécopieur.

Tablier de l'InfoCentre

(768) Composez le 1-800-628-1361. Dans la région d'Ottawa/Hull, composez le

CONTACTS ET PUBLICATIONS UTILES

REPRÉSENTANTS CANADIENS EN MALAISIE :

Haut-commissariat canadien en
Malaisie

Haut-commissaire : M. John P. Bell

Conseiller commercial :

M. David Mulroney

Adresse : Plaza MBF, 7th Floor, Jalan
Ampang, 50450 Kuala Lumpur,

Fédération de Malaisie

Adresse postale : P.O. Box 10990, 50722

Kuala Lumpur

Fédération de Malaisie

Tél. : (60-3) 261-2000

Télééc. : (60-3) 261-1270 ou 261-3428

REPRÉSENTANTS DE LA MALAISIE AU CANADA

Haut-commissariat de la Malaisie

Haut-commissaire : Dato Abdullah

Zainal bin Haj Mohamed

60, rue Ébénier, Ottawa (Ont.)

K1H 8Y7

Tél. : (613) 241-5182

Télééc. : (613) 241-5214

Consulat de la Malaisie

Attaché commercial :

M^{re} Rusiah Mohamed

60, rue Richmond ouest, bureau 905

Toronto (Ont.) M5H 2A4

Tél. : (416) 869-3885

Télééc. : (416) 869-3883

**MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU COMMERCE INTERNATIONAL**
125, promenade Sussex, Ottawa (Ont.) K1A 0G2

InfoCentre Tél. : 1-800-267-8376, téléc. : (613) 996-9709, durant les heures ouvrables.
Dans la région d'Ottawa/Hull, composez le 944-4000.

FaxLink Composez le (613) 944-4500 en utilisant le téléphone de votre télécopieur.

Babillard de l'InfoCentre

(IBB) Composez le 1-800-628-1581. Dans la région d'Ottawa/Hull, composez le 944-1581.

Direction de l'Asie du Sud-Est (PSE) Contact commercial : M. Ted Weinstein.
Tél. : (613) 996-5824, téléc. : (613) 944-1604

**REPRÉSENTANTS CANADIENS EN
MALAISIE :**

**Haut-commissariat canadien en
Malaisie**

Haut-commissaire : M. John P. Bell

Conseiller commercial :

M. David Mulronev

Adresse : Plaza MBF, 7th Floor, Jalan

Ampang, 50450 Kuala Lumpur,

Fédération de Malaisie

Adresse postale : P.O. Box 10990, 50732

Kuala Lumpur

Fédération de Malaisie

Tél. : (60-3) 261-2000

Téléc. : (60-3) 261-1270 ou 261-3428

**REPRÉSENTANTS DE LA Malaisie AU
CANADA**

Haut-commissariat de la Malaisie

Haut-commissaire : Dato Abdullah

Zawawi bin Haji Mohamed

60, rue Boteler, Ottawa (Ont.)

K1N 8Y7

Tél. : (613) 241-5182

Téléc. : (613) 241-5214

Consulat de la Malaisie

Attaché commercial :

M^{me} Rusiah Mohamed

80, rue Richmond ouest, bureau 905,

Toronto (Ont.) M5H 2A4

Tél. : (416) 869-3886

Téléc. : (416) 869-3883

CONTACTS DU SECTEUR PRIVÉ AU CANADA

Conseil commercial Malaisie-Canada/Malaysia Canada Business Council 595 Howe Street, Suite 405
Vancouver, BC V6C 2T5
Tél. : (604) 682-8941
Télé. : (604) 682-2857

Entreprise Malaisie-Canada - Ontario
Robert Johnson, directeur
1202, Centre Sussex, Tour ouest
90, chemin Burnhamthorpe ouest
Mississauga (Ont.) L5B 3C3
Tél. : (905) 279-6966
Télé. : (905) 279-0138

Entreprise Malaisie-Canada - Colombie-Britannique/Enterprise Malaysia Canada - British Columbia
Michael Strong, Director
Suite 700, 1111 West Hastings Street
Vancouver, B.C. V6E 2J3
Tél. : (604) 661-5728
Télé. : (604) 661-5770

Entreprise Malaisie-Canada - Québec
Benoît Michaud, directeur
500, boulevard Saint-Martin ouest
bureau 310
Laval (Qc) H7M 3Y2
Tél. : (514) 975-2177
Télé. : (514) 975-1934

Conseil de commerce ASEAN-Canada (CCAC) de la Chambre de commerce du Canada
55, rue Metcalfe
Ottawa (Ont.) K1P 6N4
Tél. : (613) 238-4000
Télé. : (613) 238-7643

Conseil canadien des normes
45, rue O'Connor
Ottawa (Ont.) K1P 6N7
Tél. : (613) 238-3222, 1-800-267-8220,
Télé. : (613) 995-4564

Association des manufacturiers canadiens
75, boulevard International, 4^e étage
Etobicoke (Ont.) M9N 6L9
Tél. : (416) 798-8000
Télé. : (416) 798-8050

Fondation Asie-Pacifique du Canada/Asia-Pacific Foundation of Canada
999 Canada Place, Suite 666
Vancouver, BC V6C 3E1
Tél. : (604) 684-5986
Télé. : (604) 681-1370

Dun & Bradstreet (Canada) Ltée.
C. P. 6200
Station A, 5770 Hurontario Street
Mississauga, ON
Tél. : (905) 568-5833/12
Télé. : (905) 568-5815

Entreprind de la recherche sur les rapports de crédits des compagnies privées aux frais de 120 \$ CAN.

CONTACTS DU SECTEUR PRIVÉ DANS LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE

Représentante du Centre Canada-ASEAN (Canada-ASEAN Centre)

Mme. Mary Lopez
ACRIM Sdn. Bhd.
No. 2 Jalan University
46200 Petaling Jaya
Selangor Darul Ehsan
Malaisie
Tél./téléc. : (60-3) 757-4461
Telex : MA 20173 WELCO

Conseil du commerce Malaisie-Canada/ Malaisie-Canada Business Council

Suite 25-C, 25th Floor, Empire Tower
City Square Centre
182 Jalan Tun Razak
50400 Kuala Lumpur
Tél. : (60-3) 264-5519
Téléc. : (60-3) 264-5521

Farell Resources Sdn Bhd

Wisma HLA
Jalan Raja Chulan
50200 Kuala Lumpur
Tél. : (60-3) 248-4923
Téléc. : (60-3) 243-7304
*Entreprendra de la recherche sur les
rapports de crédits aux frais de RM150.*

Universal Credit & Trade Information Agency

32, Jalan Midah 14
Taman Midah, Cheras
56000 Kuala Lumpur
Tél./téléc. : (60-3) 931-1991
*Entreprendra de la recherche sur les
rapports de crédits aux frais de RM150.*

Entreprise Malaisie-Canada/

Enterprise Malaisie Canada

Mr. Kim Harker, Project Director
Suite 10.02, 10th Floor
Plaza See Hoy Chan
Jalan Raja Chulan
50200 Kuala Lumpur
Tél. : (60-3) 230-2288/89
Téléc. : (60-3) 232-3740

PRINCIPAUX MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT MALAISIE

Ministère des Affaires étrangères (Ministry of Foreign Affairs)

Wisma Putra
Jalan Wisma Putra
50602 Kuala Lumpur

Tél. : (60-3) 248-8088
Téléc. : (60-3) 242-4551

**Ministère du Commerce international et de l'Industrie
(Ministry of International Trade and Industry)**

Block 10, Government Offices Complex
Jalan Duta
50622 Kuala Lumpur
Tél. : (60-3) 254-0033/6022/8044
Télééc. : (60-3) 255-0827, Télex : MA30634

**Administration malaisienne de développement industriel
(Malaisien Industrial Development Authority - MIDA)**

Wisma Damansara
Jalan Semantan
PO Box 10618
50720 Kuala Lumpur
Tél. : (60-3) 255-3633
Télééc. : (60-3) 255-7970

**Ministère de l'Agriculture
(Ministry of Agriculture)**

Jalan Sultan Salahuddin
50624 Kuala Lumpur
Tél. : (60-3) 298-2011
Télééc. : (60-3) 291-3758

**Ministère de la Défense
(Ministry of Defence)**

Wisma Pertahanan
Jalan Padang Tembak
50634 Kuala Lumpur
Tél. : (60-3) 292-1333/230-1033

**Ministère des Finances
(Ministry of Finance)**

Block 9, Khazanah Malaisie
Jalan Duta
50592 Kuala Lumpur
Tél. : (60-3) 258-2000
Télééc. : (60-3) 255-6264

**Ministère de l'Éducation
(Ministry of Education)**

Level 7, Block J
Pusat Bandar Damansara
50604 Kuala Lumpur
Tél. : (60-3) 255-6900
Télééc. : (60-3) 254-3107

**Ministère de l'Énergie, des Télécommunications et des Postes
(Ministry of Energy, Telecommunications and Post)**

1st Floor, Wisma Damansara
Jalan Semantan
50668 Kuala Lumpur
Tél. : (60-3) 256-2222
Télééc. : (60-3) 255-7901

**Ministère des Sciences, de la Technologie et de l'Environnement
(Ministry of Science, Technology and Environment)**

14th Floor, Wisma Sime Darby
Jalan Raja Laut
50350 Kuala Lumpur
Tél. : (60-3) 293-8955
Télééc. : (60-3) 293-6006

**Ministère des Douanes et de l'Accise royales
(Royal Customs and Excise Department)**

Block 11, Government Offices Complex
Jalan Duta
50596 Kuala Lumpur
Tél. : (60-3) 254-6088
Télex : KASTAM MA 30928

AUTRES REPRÉSENTANTS DU CANADA DANS LA RÉGION

Haut-commissariat canadien à Singapour (également accrédité à Brunéi)

Haut-commissaire :

M. Gavin Stewart

Conseiller (commercial) :

M. William Roberts

80 Anson Road, #14-00

Singapore 0207

Tél. : (65) 225-6363

Télééc. : (65) 225-2450

Ambassade du Canada en Indonésie

Ambassadeur :

M. Lawrence Dickenson

Conseiller (commercial) :

M. Guillermo (Gill) E. Rishchynski

Adresse : 5th Floor WISMA

Metropolitan, Jalan Jendral Sudirman,
Jakarta

Adresse postale : P. O. Box 1052,

Jakarta 10010, Indonesia

Tél. : (62-21) 525-0709

Télééc. : (62-21) 578-2251

Télex : 62131 Domcan Jakarta

Ambassade du Canada en Thaïlande (également accréditée en Birmanie et au Laos)

Ambassadeur :

M. Manfred von Nostitz

Conseiller (commercial) :

M. David Summers

Boonmitr Building, 11th Floor

138 Silom Road, Bangkok, Thailand

Tél. : (66-2) 237-4126

Télééc. : (66-2) 236-7119/6463

Télex : 82671 DOMCAN TH

Ambassade du Canada aux Philippines

Ambassadeur :

M. Stephen Heeney

Conseiller (commercial) :

M. C. Donald Caldwell

Adresse : 9th Floor, Allied Bank

Centre, 6754 Ayala Avenue, Makati

Metro Manila, Philippines

Adresse postale : P. O. Box 2168,

1261 Makati, Metro Manila

Philippines

Tél. : (63-2) 815-9536 à 41

Télééc. : (63-2) 815-9595

CENTRES DU COMMERCE INTERNATIONAL

TERRE-NEUVE

St. John's

International Trade Centre
215 Water Street, Suite 504
P.O. Box 8950
St. John's, NF A1B 3R9
Tél. : (709) 772-5511,
Télec. : (709) 772-2373, Télex : 016-4749

NOUVELLE-ÉCOSSE

Halifax

International Trade Centre
Central Guarantee Trust Building
1801 Hollis Street
P.O. Box 940, Station M
Halifax, NS B3J 2V9
Tél. : (902) 426-7540,
Télec. : (902) 426-2624, Télex : 019-22525

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Charlottetown

Centre du commerce international
C.P. 1115
Confederation Court Mall
134, rue Kent, bureau 400
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7M8
Tél. : (902) 566-7443,
Télec. : (902) 566-7450, Télex : 014-44129

NOUVEAU-BRUNSWICK

Moncton

Centre du commerce international
C.P. 1210
1045, rue Main, bureau 103
Moncton (N.-B.) E1C 1H1
Tél. : (506) 851-6452,
Télec. : (506) 851-6429, Télex : 014-2200

QUÉBEC

Montréal

Centre du commerce international
5, Place Ville-Marie, bureau 800
Montréal (Qc) H3B 2G2
Tél. : (514) 496-4636,
Télec. : (514) 283-8794, Télex : 055-60768

ONTARIO

Toronto

Centre du commerce international
Immeuble Dominion Public
4^e étage, 1, rue Front ouest
Toronto (Ont.) M5J 1A4
Tél. : (416) 973-5053,
Télec. : (416) 973-8161
Télex : 065-24378

MANITOBA

Winnipeg

Centre du commerce international
C.P. 981
330, avenue Portage, 8^e étage
Winnipeg (Man.) R3C 2V2
Tél. : (204) 983-6531,
Télec. : (204) 983-2187, Télex : 07-57624

SASKATCHEWAN

Saskatoon

International Trade Centre
119-4th Avenue South, Suite 401
Saskatoon, SK S7K 5X2
Tél. : (306) 975-5315,
Télec. : (306) 975-5334, Télex : 074-2742

Regina

International Trade Centre
1919 Saskatchewan Drive, 6th Floor
Regina, SK S4P 2N8
Tél. : (306) 780-5020,
Télec. : (306) 780-6679, Télex : 071-2745

ALBERTA

Edmonton

International Trade Centre
Canada Place, Suite 540
9700 Jasper Avenue
Edmonton, AB T5J 4C3
Tél. : (403) 495-2944,
Télec. : (403) 495-4507, Télex : 037-2762

Calgary

International Trade Centre
Suite 1100, 510-5th Street S.W.
Calgary, Alberta T2P 3S2
Tél. : (403) 292-6660,
Télec. : (403) 292-4578

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Vancouver

International Trade Centre
P.O. Box 11610
900-650 West Georgia Street
Vancouver, BC V6B 5H8
Tél. : (604) 666-0434,
Télec. : (604) 666-8330
Ligne sans frais : 1-800-663-0433
Télex : 04-51191



PUBLICATIONS

Asia Business & Industry, publiée par la Far East Trade Press, Hong Kong

Asia Pacific Business Travel Guide, publiée par la PATA; ISBN 1-871985-03-X

Asiaweek, publiée par Asiaweek Ltd., 34/F Citicorp Center, 18 Whitfield Road, Causeway Bay, Hong Kong.

Far Eastern Economic Review, publiée par Dow Jones & Co., Hong Kong

Insight, magazine d'affaires mensuel sur l'Asie, publié par Pacific Mags, Hong Kong.

Carnet de route pour l'exportation et le financement des exportations, disponible chez l'Association des banquiers canadiens, 90, rue Sparks, bureau 526, Ottawa (Ont.) K1P 5B4, tél. : (613) 234-4431, téléc. : (613) 234-9803, ainsi qu'auprès du MAECI et des grandes banques.

International Trade Fairs & Conferences Directory (répertoire annuel), publié par Co-Mar Management Services, Inc., 8, rue King est, bureau 1110, Toronto (Ont.) M5C 1B5, tél. : (416) 364-1223, téléc. : (416) 364-6557.

Voici une liste partielle des expositions qui ont lieu dans la région de l'Asie du Sud-Est. Les sections commerciales des ambassades et des hauts-commissariats du Canada dans la région considèrent que les expositions énumérées ci-après sont particulièrement utiles pour les sociétés canadiennes. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces activités, veuillez communiquer avec l'ambassade ou le haut-commissariat compétent.

Construction/génie/énergie

B.O.T. Asia '95

ANNEXE II:

(annuelle)

Organisée par IIR PTE LTD., Suite 08-03 Golden Wall Centre
89 Short St., Singapore 0718
Tél. : (65) 328-3521, Téléc. : (65) 330-4017

EXPOSITIONS ET FOIRES COMMERCIALES EN ASIE DU SUD-EST

25 - 26 mars 1995
Organisée par Bangkok Exhibition Services, 62 Soi Areeamphan 11, Rama VI Rd.,
Phyathai, Bangkok
Tél. : (66-2) 271-4801/4855, Téléc. : (66-2) 271-4800, Télex : 84828 TELEMIC TH

Sibex '95

(Matériaux de construction)

Singapour

Mai 1995

Organisée par Reed Exhibitions Pte. Ltd., 1 Maritime Square #12-01
World Trade Centre, Singapore 0405
Tél. : (65) 271-1013, Téléc. : (65) 274-4656

MANUFACTURING THAILAND '95

Bangkok, Thaïlande

Mai 1995

Organisée par Reed Tradex Co. Ltd.

B.B. Bldg., 54 Asoke Rd.

Sukhumvit Rd. 2

Bangkok 10110

Tél. : 260-71038, Téléc. : (662) 260-7191, Télex : 22030 XTRADEX

Voici une liste partielle des expositions qui ont lieu dans la région de l'Asie du Sud-Est. Les sections commerciales des ambassades et des hauts-commissariats du Canada dans la région considèrent que les expositions énumérées ci-après sont particulièrement utiles pour les sociétés canadiennes. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces activités, veuillez communiquer avec l'ambassade ou le haut-commissariat compétent.

Construction/génie/énergie :

B.O.T. Asia '95

Singapour

(annuelle)

27 février - 5 mars 1995

Organisée par IIR PTE LTD., Suite 08-03 Golden Wall Centre

89 Short St., Singapore 0718

Tél. : (65) 338-3521, Téléc. : (65) 336-4017

ELENEX THAILAND '95

5^e exposition internationale sur le génie électrique et la production et la distribution de l'électricité

Bangkok, Thaïlande

23 - 26 mars 1995

Organisée par Bangkok Exhibition Services, 62 Soi Areesamphan 11, Rama VI Rd., Phayathai, Bangkok

Tél. : (66-2) 271-4801/4956, Téléc. : (66-2) 271-4800, Télex : 84828 TELEMIC TH

Sibex '95

(Matériaux de construction)

Singapour

Mai 1995

Organisée par Reed Exhibitions Pte. Ltd., 1 Maritime Square #12-01

World Trade Centre, Singapore 0406

Tél. : (65) 271-1013, Téléc. : (65) 274-4666

MANUFACTURING THAILAND '95

Bangkok, Thaïlande

Mai 1995

Organisée par Reed Tradex Co. Ltd.

B.B. Bldg., 54 Asoke Rd.

Sukhumvit Rd. 2

Bangkok 10110

Tél. : 260-7103/8, Téléc. : (662) 260-7191, Télex : 22030 XTRADEX

Manufacturing Surabaya '95

3^e exposition internationale sur les machines-outils, l'imprimerie, la quincaillerie, le moulage, les plastiques et les caoutchoucs, l'alimentation et les machines d'emballage
Jakarta, Indonésie

24 - 28 mai 1995

Organisée par P. T. Mitra Selaras Abdinusa, Jl. Pangeran Jayakarta 45

Pertodoan kota Indah, Block C No. 20, Jakarta 11110, Indonesia

Tél. : (62-21) 600-9813/15, 624-3855/56, Téléc. : (62-21) 629-4287

***ITM 95**

Kuala Lumpur, Malaisie

9^e exposition malaisienne internationale sur le développement industriel, la technologie, les machines et le matériel

7 - 11 juin 1995

Organisée par Malaysian Exhibition Services SDN BHD, 468-1B Batu 3, Jalan Ipoh, 51200, Kuala Lumpur

Tél. : (03) 441-0311, Téléc. : (03) 443-7241

PowerGen Asia '95

Singapour

(Équipements et services pour le secteur de l'énergie)

21 - 23 août 1995

Organisée par Pennwell Conferences & Exhibitions Services, c/o Times Conferences & Exhibitions Pte. Ltd., 1 New Industrial Road, Times Centre, Singapore 1953

Tél. : (65) 284-8844

Téléc. : (65) 286-5754

***Building & Construction Indonesia**

(annuelle)

8^e exposition internationale sur le bâtiment et les matériaux de construction

Jakarta, Indonésie

5 - 9 septembre 1995, 10 - 14 septembre 1996

Organisée par PT. Pamerindo Buana Abadi, Jakarta, Indonesia

Tél. : (62-21) 325-560, Téléc. : (62-21) 331-223/330-406

MALBEX '95

Exposition sur le bâtiment

Kuala Lumpur, Malaisie

12 - 15 septembre 1995

Organisée par Reed Exhibitions, Lot 3, Lvl. 6, Block G Central

Damansana Town Centre, 50490 Kuala Lumpur, Malaisie

Tél. : (03) 254-1544, Téléc. : (03) 254-2157

* Les sociétés désireuses de participer à ces expositions peuvent communiquer avec l'agent canadien de l'organisateur, Unilink Canada, 50 Weybright Court, Unit 41, Agincourt, Ontario.

Tél. : (416) 291-6359, téléc. : (416) 291-0025.

THAIBEX '95

6^e exposition internationale sur les machines utilisées dans la construction de bâtiments
Bangkok, Thaïlande

Octobre 1995

Organisée par Reed Tradex Co. Ltd.

B.B. Bldg., 54 Asoke Rd., Sukhumvit Rd. 2, Bangkok 10110

Tél. : 260-7103/8, Téléc. : (66-2) 260-7191, Télex : 22030 XTRADEX

Environnement/ressources naturelles :

Energy & Environment Expo 95

(annuelle)

Manille, Philippines

Organisée par Exposition Communications Services, S-342/369 Secretariat Bldg.,
Philippine International Convention Center, CCP Complex, Roxas Blvd.

Pasay City, Metro Manila, Philippines

ENVIRONASIA

(bisannuelle)

Exposition internationale sur la technologie utilisée dans le domaine de la protection de
l'environnement

Singapour

Organisée par Times Conference Pte. Ltd., 1 New Industrial Rd., Times Centre,
Singapore 1953

Tél. : (65) 284-8844, Téléc. : (65) 286-5754

Filtration and Water Treatment Systems Asia

(annuelle)

Organisée par HQ Link Pte. Ltd., 150 South Bridge Rd., #3313-01 Fook Hai Bldg.,
Singapore 0105

Tél. : (65) 534-3588, Téléc. : (65) 534-2330

Entech ASEAN '95

Exposition internationale sur la technologie utilisée dans les domaines de la protection de
l'environnement et de la lutte contre la pollution

Bangkok, Thaïlande

16-20 juin 1995

Organisée par Thailand Exhibitions & Management Co., Ltd. (TEM)

300/30-31 Vipavadee Rangsit Rd.

Huaykwang, Bangkok 10400

Tél. : 277-6489, 275-5311/4, Téléc. : (662) 277-6075, Télex : 87933 TEM TH

***MOGPPEE '95** (bisannuelle)
6^e exposition malaisienne sur le génie du pétrole, du gaz et de la pétrochimie
Kuala Lumpur, Malaisie
11 - 14 juillet 1995
Organisée par Malaisien Exhibition Services Ltd., 2nd Floor, Wisma Socfin Damansara
Heights 23-02, 50490 Kuala Lumpur, Malaisie
Tél. : (60-3) 255-1700, Téléc. : (60-3) 255-9659

***WatermexAsia '95** (bisannuelle)
3^e exposition internationale d'Asie sur la technologie, le matériel et les systèmes de
contrôle associés à la gestion de l'eau
Singapour
12 - 15 septembre 1995
Organisée par Singapore Exhibition Services Pte. Ltd.

***EnvironmexAsia '95** (bisannuelle)
3^e exposition internationale d'Asie sur la technologie, le matériel et les systèmes de
contrôle associés à la gestion de l'eau
Singapour
12 - 15 septembre 1995
Organized by Singapore Exhibition Services Pte. Ltd.

***Pollution & Environment Technology Indonesia** (annuelle)
5^e exposition et conférence internationale
Jakarta, Indonésie
7 - 11 novembre 1995, 8 - 12 octobre 1996, 4 - 8 novembre 1997
Organisée par PT. Pamerindo Buana Abadi, Jakarta, Indonesia
Tél. : (62-21) 325-560, Téléc. : (62-21) 331-223/330-406

***Mining Indonesia** (bisannuelle)
6^e exposition et conférence internationale sur les mines et l'extraction des minéraux
Jakarta, Indonésie
22 - 25 novembre 1995, 19 - 22 novembre 1997
Organisée par PT. Pamerindo Buana Abadi, Jakarta, Indonesia
Tél. : (62-21) 325-560, Téléc. : (62-21) 331-223/330-406

Asian Paper '96
(Matériel et services destinés au secteur forestier)
24 - 26 avril 1996
Singapour
Organisée par Expoconsult Pte. Ltd., 100 Beach Road #27-08, Shaw Towers Singapore
0718
Tél. : (65) 299-9273, Téléc. : (65) 299-9782

***OSEA96**

(annuelle)

11^e conférence et exposition sur l'Asie du Sud-Est au large des côtes

Singapour

3 - 6 décembre 1996

Organisée par Singapore Exhibition Services Pte. Ltd.

*Technologie de l'information/télécommunications :***Asia Telecom 97**

(quadriennale)

World Trade Centre, Singapour

Organisée par l'Union internationale des télécommunications, M^{me} Lorraine Deakin

Place des Nations, 1211 Genève 20, Suisse

Tél. : (22) 730-5080, Téléc. : (22) 740-1013

COMDEX '95

(Informatique et télécommunications)

Singapour

Octobre 1995

Organisée par Singapore Federation of the Computer Industry

c/o Times Conferences & Exhibitions Pte. Ltd., 1 New Industrial Road

Times Centre, Singapore 1953

Tél. (65) 284-8844, Téléc. : (65) 286-5754

TELECOMEX Asia '96

Manille, Philippines

8 - 11 août 1996

Organisée par HQ Link Philippines, Inc., Unit B, 8th Floor, Cacho Gonzalez Bldg. 101

Aguirre Street, Makati, Metro Manila, Philippines

Contact : M. Carroll Odvina, directeur général

Tél. : (632) 810-3694, Téléc. : (632) 815-3152

***Telecom Malaisie '95**

(annuelle)

Exposition sur les télécommunications, les communications électroniques et les affaires et la TI

Kuala Lumpur, Malaisie

6 - 9 décembre 1995

***CommunicAsia96**9^e exposition et conférence internationale d'Asie sur les communications électroniques et la technologie de l'information

Singapour

4 - 7 juin 1996

Organisée par Singapore Exhibition Services Pte. Ltd.

Agro-alimentaire :

IMFEX and Halal Food Conference

(Exposition internationale sur les aliments préparés selon le rite musulman)

Singapour

16 - 19 août 1995

Organisée par The Singapore Malay Chamber of Commerce,

10 Anson Rd., #24-07, International Plaza, Singapore 0207

Tél. : (65) 222-5350/221-1066, Téléc. : (65) 223-5811

***FHM '95**

(bisannuelle)

2^e exposition malaisienne internationale sur l'alimentation, les services hôteliers et les services de traiteurs

Kuala Lumpur, Malaisie

21 - 24 septembre 1995

Organisée par Malaisien Exhibition Services, 2nd Floor Wisma Socfin

Damansara Heights 23-02, 50490 Kuala Lumpur, Malaisie

Tél. : (60-3) 255-1700, Téléc. : (60-3) 255-9659

Food and Hotel Asia

(bisannuelle)

Singapour

1 - 30 avril 1996

World Trade Centre, Singapour

Organisée par Singapore Exhibition Services

Aérospatiale/maritime/défense :

Security Asia '95

Singapour

5 - 8 avril 1995

Organisée par Conference & Exhibition Management Services Pte. Ltd.

1 Maritime Square 09-43, World Trade Centre, Singapore 0409

Tél. : (65) 278-8666, Téléc. : (65) 278-4077

LIMA 95

« Langkawi International Maritime & Aerospace Exhibition »

Kuala Lumpur, Malaisie

5 - 10 décembre 1995

(bisannuelle)

Asian Aerospace '96

(Aéronefs, avionique, aéroports et aérospatiale)

Singapour

6 - 11 février 1996

Organisée par Asian Aerospace Pte. Ltd., 1 Maritime Square #12-01

World Trade Centre, Singapore 0409

Tél. : (65) 271-1013, Téléc. : (65) 274-4666

SingPort '96

Singapour

(Exposition et conférence maritime)

Mars 1996

Defence Services Asia

Avril 1996

Airshow Indonesia '96

(Grand forum régional sur l'aérospatiale et le secteur du transport)

Jakarta, Indonésie

Février 1996

Aviation, Maritime & Defence '95

5 - 10 mars 1995

Organisée par Peso, Inc. 1205 Centerpoint Office Condominium, J. Vargas St. cnr. Garnet Street, Ortigas Complex, Pasig, Metro Manila

Contact : M^{me} Isabelita Roqui-Sy, présidente

Tél. : (63-2) 633-6557, Téléc. : (63-2) 815-3152

Technologie scientifique/médicale :

MEDIC '95

Kuala Lumpur, Malaisie

3 - 6 octobre 1995

RISTEK 95

(Forum multisectoriel sur la technologie scientifique et de recherche)

Jakarta, Indonésie

Mai 1995

Organisé par le ministère d'État indonésien à la Recherche et à la Technologie

***ChemAsia95**

(bisannuelle)

9^e exposition internationale d'Asie sur le franchisage de produits et de procédés chimiques

Singapour

12 - 15 septembre 1995

Organisée par Singapore Exhibition Services Pte. Ltd.

Medic/Lab Pharmex Asia et Medical/Hospitech

Bangkok, Thaïlande

Organisée par la Division des foires commerciales du ministère de la Promotion des exportations

22/77 Rajadapisk Rd., Chatuchak, Bangkok 10900

Tél. : (66-2) 511-5066/77, Téléc. : (66-2) 512-1079, Téléx : 82354 DEPEP TH

ANNEXE III

CHIFFRES D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION, CANADA-MALAISIE 1993 à mars 1995

	1993	1994	1995
Fertilizers	18,400	18,400	18,400
Organic chemicals	1,200	1,200	1,200
Paper & paperboards	1,200	1,200	1,200
Ceramics	1,200	1,200	1,200
Boilers, mchry & ...	1,200	1,200	1,200
Electrical machinery	1,200	1,200	1,200
Salt sulphur, ...	1,200	1,200	1,200
Optical photo, ...	1,200	1,200	1,200
Pulp of wood of ...	1,200	1,200	1,200
Special Classification	1,200	1,200	1,200
Zinc & articles thereof	1,200	1,200	1,200
Sub-Total	197,016	253,798	83,131
Total	206,537	267,078	92,398

MAJOR CANADIAN EXPORTS TO MALAYSIA
(\$'000s)

<u>Code</u>	<u>1993</u>	<u>1994</u>	<u>Jan-Mar 1995</u>
31 Fertilizers	46,422	61,901	19,460
29 Organic chemicals	17,215	37,389	15,916
48 Paper & paperboard	27,054	48,132	15,244
10 Cereals	24,089	17,135	12,104
84 Boilers, mchy & mech appliance; parts	18,146	17,704	7,110
85 Electrical mchy equip parts thereof; sound recorder etc.	9,654	10,740	5,426
12 Miscell. grain, seed, fruit etc.	4,983	6,342	2,380
39 Plastics & articles thereof	13,270	9,079	2,365
25 Salt; sulphur; earth & ston; plastering mat; lime & cem	8,819	11,099	2,314
90 Optical, photo, cine, meas, checking, precision, etc	5,442	6,138	1,313
47 Pulp of wood/of other fibrous cellulosic mat; waste etc.	4,238	6,367	1,045
98 Special Classification Provisions	1,676	1,787	989
79 Zinc & articles thereof	2,637	3,526	929
89 Ships, boats & floating structures	165	941	737
99 Special transaction - trade	1,848	1,781	693
87 Vehicles o/t railw/tramw roll-stock, pts & accessories	992	1,394	540
49 Printed books, newspapers, pictures	1,606	2,436	493
07 Edible vegetables & certain roots & tubers	598	1,107	461
44 Wood & articles of wood; wood charcoal	2,133	3,327	443
88 Aircraft, spacecraft & parts thereof	33	267	395
40 Rubber & articles thereof	1,152	1,113	361
38 Misc. chemical products	1,588	1,088	335
76 Aluminium & articles thereof	1,695	732	326
68 Art of stone, plaster, cement, asbestos, mica/sim mat	243	110	322
78 Lead & articles thereof	368	834	321
33 Essential oils & resinoids; perf, cosmetic/toilet prep	1,085	1,631	314
02 Meat & edible meat offal	834	1,316	297
30 Pharmaceutical products	1,708	2,087	258
55 Man-made staple fibres	—	263	257
28 Inorgn chem; compds of prec met, radioact elements etc.	—	1,226	33
Sub-Total	197,016	253,798	93,181
of			
Total	206,987	267,070	95,368

MAJOR CANADIAN IMPORTS FROM MALAYSIA

(\$'OOOs)

<u>Code</u>	<u>1993</u>	<u>1994</u>	<u>Jan-Mar 1995</u>
85 Electrical mchy equip parts thereof; sound recorder etc.	583,122	805,226	215,126
84 Boilers, mchy & mech. appliance; parts	47,614	112,479	33,337
40 Rubber & articles thereof	68,494	70,777	28,773
61 Articles of apparel & clothing access, knitted or crocheted	28,161	36,645	10,560
62 Articles of apparel & clothing access, not knitted/crocheted	32,528	37,559	8,673
95 Toys, games & sports requisites; parts & access thereof	12,540	20,479	5,292
94 Furniture; bedding, mattress, etc.	10,954	16,848	4,179
87 Vehicles o/t railw/tramw roll-stock	3,683	3,576	3,908
90 Optical, photo, etc.	7,735	12,919	2,689
73 Articles of iron or steel	5,846	8,239	2,464
44 Wood & articles of wood; wood charcoal	10,429	10,401	1,822
39 Plastics & articles thereof	6,403	8,024	1,709
96 Misc. manufactured articles	1,542	2,876	1,563
18 Cocoa & cocoa preparations	1,463	6,557	1,558
55 Man-made staple fibres	6,695	6,725	1,405
80 Tin & articles thereof	706	3,358	1,374
16 Prep of meat, fish or crustaceans, molluscs	3,963	2,059	909
19 Prep of cereal, flour, starch/milk	3,535	4,139	899
99 Special Transaction - Trade	2,544	5,793	879
15 Animal/veg fats & oil & their cleavage products; etc.	7,151	4,881	878
69 Ceramic products	3,243	3,655	826
76 Aluminium & articles thereof	1,638	3,513	646
98 Special Classification Provisions	634	1,512	625
03 Fish & crustacean, mollusc & other aquatic invertebrate	321	1,230	623
52 Cotton	1,747	1,872	620
83 Miscellaneous articles of base metal	2,511	2,431	569
91 Clocks & watches & parts thereof	754	2,452	556
63 Other made up textile articles; sets	2,286	3,518	437
09 Coffee, tea, maté & spices	418	1,301	394
64 Footwear	1,670	2,494	367
27 Mineral fuels, oils & product of their distillation, etc.	<u>3,688</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
Sub-Total of	<u>862,018</u>	<u>1,203,538</u>	<u>333,660</u>
Total	877,065	1,213,645	335,997

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20095267 2

DOCS

CA1 EA989 95M13 FRE

La Malaisie : guide a l'intention
des entreprises canadiennes

1995-1996. --

32641187



 PRINTED IN CANADA
 IMPRIMÉ AU CANADA